

LE 7AS

TRANSITION ÉCOLOGIQUE LES MAIRES SENTINELLES DE L'ENVIRONNEMENT

■ **PAUVRETÉ**
Un bilan inquiétant

■ **AUTONOMIE**
Guerre à la dénutrition



■ **INVITÉ DU MOIS**
**Frédéric Lenoir : "Il n'y a
qu'une patrie, c'est la planète"**

261
NOVEMBRE
2021

Le Journal des Acteurs Sociaux
9 euros

RÉSIDENCES SERVICES : LA SOLUTION D'AVENIR POUR LES SENIORS ET LEUR ENTOURAGE

LES GIRANDIÈRES : UNE NOUVELLE SOLUTION TEMPORAIRE OU DURABLE À PROPOSER À VOS SENIORS

En tant que professionnel, votre rôle de prescripteur a une grande valeur pour les personnes âgées que vous accompagnez. Leur recommander Les Girandières, c'est leur proposer une solution alternative au maintien à domicile, aux EHPAD et aux maisons de retraite. Les Girandières savent répondre avec pertinence aux problématiques que rencontrent les seniors au quotidien.



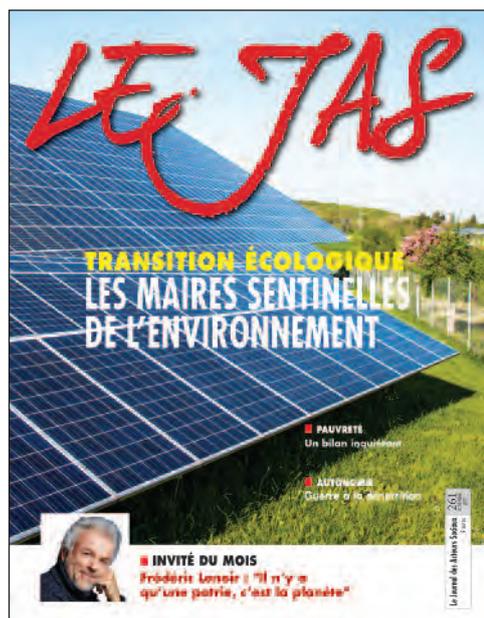
« Quitter son logement est souvent une épreuve pour les seniors. Mais lorsqu'on prend le temps de présenter la solution des résidences seniors, ils comprennent vite l'intérêt de vivre « comme avant », de façon indépendante et en toute sécurité, tout en bénéficiant de services et d'une équipe sur place de jour comme de nuit. »

Dr Frédéric S.
Médecin généraliste
à Nantes (44)



LES GIRANDIÈRES : VIVRE MIEUX DÈS AUJOURD'HUI, TOUT EN PRÉPARANT DEMAIN

- Des résidences pleines de vie !
- Des auxiliaires de vie sur place, à toute heure du jour et de la nuit
- Des appartements tout confort et des espaces communs bien pensés
- Des services à la carte
- Un restaurant sur place ouvert 7j/7
- Un espace privé pour recevoir sa famille



INVITÉ DU MOIS - Frédéric Lenoir p.13



DOSSIER - Les maires sentinelles de l'environnement p.17



DÉCRYPTAGE - La lutte contre la pauvreté un peu... en plan p.27

ACTUALITÉS

- 5 - **Édito**
- 6 - **Actualité Juridique et institutionnelle**
- 8 - **Actualité Société**
- 11 - **Social sans frontières**

INVITÉ DU MOIS

- 13 - **Frédéric Lenoir, "Il n'y a qu'une patrie, c'est la planète"**

DOSSIER

- 17 - **Transition écologique : les maires sentinelles de l'environnement**

MÉTIERS

- 24 - **CNAV - Dénutrition : la guerre est déclarée**
- 27 - **DÉCRYPTAGE - La lutte contre la pauvreté un peu... en plan**
- 33 - **DÉCRYPTAGE - Environnement : recyclage pédagogique à Bayeux**

LE CAHIER DES RÉSEAUX

- 36 - **ODAS - Les dépenses des départements en 2020**
- 38 - **MUTUALITÉ FRANÇAISE - Conférence citoyenne sur l'aide, l'entraide et les solidarités**
- 39 - **ADMR - La mobilité et les flottes automobiles**
- 40 - **UNIOPSS - Vivre les uns avec les autres**

DONNER DE L'ÉLAN À CEUX



QUI FONT AVANCER LE COLLECTIF.

Le Crédit Agricole accompagne les associations avec Yapla,
une plateforme de paiement et de gestion tout-en-un,
pour simplifier leur quotidien.

**AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ**

Yapla



Yapla est une plateforme proposée par Yapla France, SASU au capital social de 10.000€, RCS Paris n°849 330 873, siège social 50 rue la Boétie 75008 Paris. Yapla est Agent Prestataire de Services de Paiement enregistré sous le n°83272 auprès de l'ACPR, et immatriculée à l'ORIAS sous le n°19004549.

10/2021 - Édité par Crédit Agricole S.A., agréé en tant qu'établissement de crédit - Siège social : 12, place des États-Unis, 92127 Montrouge Cedex - Capital social : 9276058473 € - 784608416 RCS Nanterre.
Crédit photo : Getty Images. BETC

RÉDACTION

Directeur éditorial : Jean-Louis Sanchez,
Directrice déléguée : Karine Senghor
Rédacteur en Chef : Christophe Robert
Directeur artistique : Ylli Demneri
Ont collaboré à ce numéro :
José-Marie Latour, Héléne Padiou, Olivier Van
Caemerbèke, Kevin Nectoux

Conseil d'orientation :

Thierry d'Aboville, directeur général de l'Union ADMR ; **Alain Cantarutti**, Fédération des centres sociaux ; **Hervé Carré**, consultant ; **Maryse De Wever**, directrice de la communication de la FEHAP ; **Vincent Figureau**, responsable des relations extérieures de la Mutualité française ; **Bernard Foucaud**, consultant ; **Luc Gateau**, président de l'UNAPEI ; **Didier Lesueur**, directeur général de l'ODAS ; **Mohamed L'Houssni**, directeur de l'association RETIS ; **Catherine Nironi**, directrice du Cedis (association d'insertion professionnelle) ; **David Passeron**, responsable de la communication du RENESS ; **Marie-Christine Paviet**, consultante ; **Jean-Claude Placard**, consultant ; **Jean-Marie Poujol**, secrétaire général de NEXEM ; **Jean-Paul Raymond**, consultant ; **Jacky Richard**, délégué général du Pacte Civique ; **Jean-Pierre Riso**, président de la FNADEPA ; **Marie-Christine Sarre**, consultante ; **Cédric Szabo**, directeur général de l'AMRF ; **Jérôme Voiturier**, directeur général de l'UNIOSS.

ÉDITION

Éditeur, Directeur de la publication :

Jean-Louis Sanchez
Directrice déléguée :
Karine Senghor

ANNONCES CLASSÉES :

Tél. : 01 53 10 24 10

ABONNEMENTS :

Maria Lillo (responsable)

Tél. : 01 53 10 24 10

Mail : maria.lillo@lejas.com

Tarifs : 1 an/10 numéros

France : 75 euros - Étranger : 94 euros

Vente au numéro : 9 euros

PUBLICITÉ :

Le JAS - Tél. : 01 53 10 24 10

Le Journal des acteurs sociaux est édité par l'Action sociale, SARL au capital de 91 469,55 euros RCS PARIS B 420 743 346
Siège social : 13, boulevard Saint-Michel - 75005 Paris
Numéro de commission paritaire : 1223 T 85246
Mensuel - Dépôt légal : novembre 2021 - ISSN : 2275-4709
PAO : Journal des acteurs sociaux

Imprimé en France
chez GDS



ÉDITORIAL

JEAN-LOUIS SANCHEZ

Directeur éditorial

Environnement : pas de solution globale sans solution locale

Jamais nous n'avons eu autant d'ouvrages sur la gravité des menaces qui pèsent sur l'avenir de la planète¹. Et pour renforcer le crédit de ces publications, l'année 2021 s'est caractérisée par la multiplication de phénomènes naturels inquiétants, comme la durabilité des sécheresses, la multiplication des incendies, les inondations... Avec d'autres constats affligeants comme l'avancée de la déforestation, au Brésil, où cette année 13 000 km² de forêt tropicale ont disparu. Des évolutions qui expliquent la progression des mouvements migratoires, mais aussi l'émergence d'une crise alimentaire durable, puisque selon l'Organisation mondiale pour l'agriculture et l'alimentation, l'indicateur des prix des denrées alimentaires de base a grimpé de plus de 30 % en un an.

C'est pourquoi, la COP 26 apparaissait comme une étape importante pour concrétiser un processus de résilience universelle sur le climat. Or, les engagements pris par les États ne pourront au mieux limiter l'augmentation des températures qu'à 2,7 degrés en moyenne, au lieu de 1,5 degré jugé indispensable pour éviter le pire. Et cette perspective est confirmée par un rapport récent du Programme pour l'environnement des Nations unies (PNUD), selon lequel "les gouvernements prévoient de produire en 2030 deux fois plus de combustibles fossiles que ce qu'il faudrait pour limiter le réchauffement à 1,5°C".

On pourrait donc penser que tous ces échecs découragent l'opinion². Or, la plupart des sondages réalisés auprès des populations des pays développés montrent que la protection de l'environnement devient leur toute première priorité. Et qu'il est devenu possible de leur faire accepter les nécessaires sacrifices qu'impose la transition écologique.

C'est là qu'apparaît la magie du local, seul apte par l'action concrète à prouver à nos concitoyens que le changement n'est pas un leurre. C'est la raison d'être du dossier sur le climat de ce numéro du *Jas* (voir page 17) qui essaie de démontrer que le succès de la révolution culturelle, dont nous parlions déjà dans le numéro d'avril 2021, repose en grande partie sur les efforts des élus locaux. Ce qui nous permettra d'affirmer, comme nous le faisons sur d'autres sujets, que la réussite du local conditionne bien celle du global.

¹ Comme : *L'humanité en péril. Vivons de bord, toute !* de Fred Vargas, *Renaissance écologique. 24 chantiers pour le monde de demain* de Julien Dossier, *Le New Deal vert mondial* de Jeremy Rifkin ou encore *Une autre fin du monde est possible* de Pablo Servigne, Raphaël Stevens et Gauthier Chapelle.

² Selon *Le Monde* du 4/10/21, "dans le monde entier, la légitimité des gouvernements est indissociable de leur capacité à assurer la croissance économique [...] L'idée d'un monde économiquement stationnaire nous est impensable".

EMPLOIS PUBLICS

De fortes inégalités territoriales



© Pivaboy

Le président de l'association Finances publiques et économie (Fipeco), François Escalle, vient de publier ce 3 novembre une note montrant la répartition des fonctionnaires selon les territoires. S'il reconnaît que ce "taux

d'administration", rapportant le nombre de fonctionnaires des trois fonctions publiques (nationale, locale et hospitalière) à la population concernée, est un indicateur qui ne préjuge pas de la qualité des services, il est intéressant de noter la forte disparité territoriale qu'il révèle. Mais cette étude montre aussi que les fonctionnaires territoriaux et de l'État sont mieux répartis que ceux de la fonction publique hospitalière, et que, contrairement aux idées reçues, ce ne sont pas les campagnes qui sont les plus mal servies en agents hospitaliers, par rapport aux zones urbaines très denses. En effet, les petits hôpitaux qui subsistent en milieu rural, s'ils sont moins saturés que les gros centres, ont une double importance : celle de compenser la désertification des médecins libéraux, et celle d'offrir une possibilité de soin à une distance raisonnable... Comme quoi, le nombre d'agents doit également être pondéré par le nombre de kilomètres !

FORMATION

L'essor exceptionnel du compte personnel de formation (CPF)



En 2020, le dispositif du compte personnel de formation a permis de financer deux fois plus d'actions qu'en 2019. Parmi les raisons de cet essor, on note que le nombre d'ouvriers qui ont

utilisé cette possibilité de formation s'est accru de 73 %, et celui des employés de 53 %. Cette progression a engendré une dégradation des comptes de France Compétences, l'instance nationale qui répartit les fonds de la formation et de l'apprentissage, avec un déficit en 2021 de l'ordre de 3 milliards d'euros. La ministre du Travail, Élisabeth Borne, a déclaré la semaine dernière vouloir mettre en place les moyens nécessaires pour redresser la situation. Mais elle entend parallèlement lutter contre la multiplication des démarchages abusifs par téléphone, texto ou courriel, d'autant plus que ceux-ci émanent souvent d'organismes de formation dont l'offre est plus que douteuse.

PROTECTION SOCIALE

Plus de coopérations dans la lutte contre la fraude sociale

Le travail dissimulé est la bête noire des Urssaf. Le ministère des Finances leur a confié l'objectif de récupérer, sur ces fraudes, 1,8 milliard d'euros en trois ans, ce que la caisse nationale a bien réussi à faire lors de l'exercice passé. L'effort n'est pas pour autant terminé, et après une relative clémence pendant les mois difficiles de la crise sanitaire, cette institution a bien l'intention de traquer les travailleurs et employeurs en délicatesse avec les obligations légales. Pour ce faire, des partenariats avec la police, la gendarmerie ou les douanes, mais aussi avec l'inspection du travail, les caisses de retraite ou de prestations sociales, et les services des impôts, qui ont désormais le droit de transmettre leurs données pour participer aux contrôles. Parmi les enjeux, on trouve la prise en compte des nouvelles formes de travail (autoentrepreneuriat, plateformes de services...) qui nécessitent une mise à jour des pratiques. Comme il est indiqué dans un rapport : "l'Urssaf poursuit sa montée en compétence" !

INSEE

Le Covid-19 n'a pas augmenté la pauvreté



Le 3 novembre dernier, l'Insee a publié une étude sur le niveau de vie des Français en 2020 et donc sur l'impact de la pandémie de Covid-19. Malgré un recul de 8 % du PIB sur cette seule année, les

ménages semblent être passés entre les gouttes. En effet, le taux de pauvreté (nombre de ménages vivant en dessous de 60 % du revenu médian) n'a pas varié entre 2019 et 2020, soit 14,6 %. L'Institut explique toutefois cette relative préservation par les aides multiples mises en place notamment par l'État (chômage partiel, fonds de solidarité aux indépendants, aides ciblées...), dont la plupart ont pris fin en 2021. C'est donc plutôt des années à venir qu'il faut s'inquiéter, car le problème n'est pas réglé, loin de là.

LOGEMENT**Les copropriétés font peau neuve**

Les copropriétés dans les zones d'habitat social sont en très grande difficulté depuis de nombreuses années, en raison des coûts considérables nécessaires pour l'entretien et la mise aux normes énergétiques de ces bâtiments. C'est pourquoi, fin 2018 le gouvernement lançait le plan Initiatives Copropriétés, qui prévoyait le déblocage de plus de 2,7 milliards d'euros sur dix ans pour aider les 684 copropriétés financièrement les plus fragiles. Plus de 80 000 logements ont ainsi déjà été aidés, mais c'est encore très insuffisant. C'est la raison pour laquelle la loi "Climat et Résilience", votée l'été dernier, a lancé un nouveau plan de travaux aidés, permettant aux copropriétaires de bénéficier des possibilités de cofinancement proposées par l'Anah, mais aussi par CDH habitat, Action-Logement, la Banque des territoires, Procvivis, etc. Une dynamique de rationalisation que les ministères concernés commencent enfin à engager.

ASSOCIATIONS**Le Pacte pour le pouvoir de vivre entre dans la campagne**

Créé en mars 2019 par dix-neuf organisations du monde de la solidarité, de l'éducation et de l'environnement pour apporter sa contribution au débat public, le collectif "Pacte pour le pouvoir de vivre" est élargi à soixante-quatre organisations, et compte bien faire entendre sa voix lors de l'élection présidentielle du printemps prochain. "Nous voulons peser dans cette campagne présidentielle", a indiqué Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, l'une des structures fondatrices aux côtés de la Fondation Abbé Pierre et de la Fondation Nicolas Hulot entre autres. Avec 90 propositions concrètes abordant des thèmes aussi variés que les mobilités, l'emploi, la démocratie, la justice, etc., c'est une voix des citoyens, collective et consensuelle, qui souhaite se faire entendre des candidats.

PETITE ENFANCE**Les autorités sanitaires lancent un site dédié aux "1 000 premiers jours"**

Sous l'égide d'un comité de 18 experts spécialistes de la toute petite enfance, la commission "les 1000 premiers jours de la vie d'un enfant" a été fondée en 2019 afin d'harmoniser le suivi sanitaire pré- et péri-natal (grosso-modo, entre le 4^e mois de grossesse et les 2 ans de l'enfant), mais aussi de soutenir les parents dans leur rôle parfois difficile à tenir. Désormais, c'est grâce à un site, www.1000-premiers-jours.fr, que les familles et les professionnels pourront obtenir des informations et des conseils. Une plateforme complète pour rappeler que, au-delà du simple bien-être et de la santé immédiate de l'enfant, ces 1000 premiers jours sont aussi déterminants pour son développement physique, psychique, intellectuel, et son affectivité future.

**HARCÈLEMENT SCOLAIRE
Instauration d'une infraction pénale spécifique**

Parallèlement aux travaux du Sénat sur le sujet (voir *Jas* n°260), une proposition de loi déposée par Erwan Balanant, député Modem du Finistère, pourrait être adoptée en février, afin de sensibiliser davantage l'administration et les tribunaux sur un phénomène qui concernerait un élève sur dix. Cette loi prévoirait la création d'une infraction pénale spécifique concernant des faits commis au sein des établissements scolaires mais aussi sur les réseaux sociaux, dès lors qu'ils impliquent des élèves scolarisés dans le même lieu.

COMMERCE

Les grands magasins innovent pour survivre



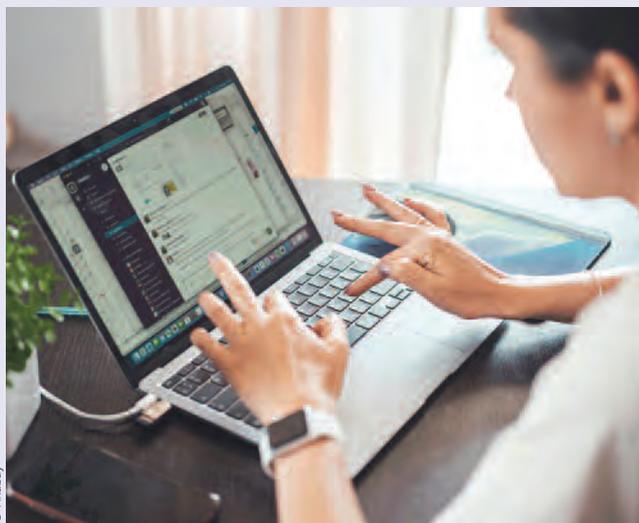
Comme l'ensemble du secteur, les grands magasins ont énormément souffert de la crise du Covid-19 et des fermetures forcées. Et, malgré leur réouverture en 2021, ils ont connu une baisse de 34,2 % de leur chiffre d'affaires par rapport à 2019. Car

la clientèle étrangère est une de leurs principales cibles, et le tourisme n'est pas revenu à son niveau d'origine. De plus, la crise a accéléré l'évolution des comportements des clients, qui sont de plus en plus attirés par l'e-commerce. Les équipes de ces grands magasins cherchent donc à innover pour faire revenir leur clientèle. Ainsi, les Galeries Lafayette, le Printemps ou la Samaritaine rivalisent d'idées : création d'espaces familiaux ludiques, où l'on peut jouer et même faire du ping-pong, rayon de vêtements de 2^e main, service de "customisation" des chaussures, etc. Si l'on souhaite le retour des clients sur place grâce à ces nouveaux services, les enseignes n'oublient pas non plus de miser sur leur propre service de vente à distance. Des atouts multiples que, malheureusement, les petits commerçants n'auront sans doute pas pour survivre.

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

Le plan d'Hidalgo suspendu par la justice

Depuis la loi d'août 2019 sur la transformation de la fonction publique, les collectivités locales ont obligation de porter le temps de travail de leurs agents à 35h par semaine avant le 1^{er} janvier 2022. En effet, de nombreuses collectivités ont un temps de travail moyen inférieur au temps légal, dont la ville de Paris. Très réticente envers l'application de cette loi, la mairie de Paris a donc conçu un dispositif, offrant des jours supplémentaires de congé pour "pénibilité" à ses salariés, afin de compenser l'augmentation de leurs heures de travail. Mais, lundi 25 octobre, le tribunal administratif de Paris a suspendu ces nouvelles dispositions, en évoquant "une rupture d'égalité" avec les autres salariés travaillant en région parisienne. La mairie entend bien faire appel du jugement. Affaire à suivre.



SANTÉ

Le Covid à l'origine de la baisse des accidents de travail

C'est une baisse vertigineuse à laquelle on assiste : - 17,7 % des accidents du travail en 2020. Un résultat réjouissant s'il ne reposait pas sur la baisse de l'activité économique provoquée par les confinements successifs. Depuis 1960, les accidents du travail ont fortement diminué, mais la tendance sur les dix dernières années est plutôt à la stagnation. En dehors de l'année 2020, on dénombre, en effet, 650 000 cas chaque année. Le gouvernement souhaite renforcer la prévention dans ce domaine et profitera de la présentation du 4^{ème} Plan de santé (2021-2025) en décembre prochain pour exposer ces mesures.

VIOLENCES CONJUGALES

Le bracelet antirapprochement : entre réticence et efficacité



© DR

Avec 499 placements sous bracelets antirapprochement prononcés depuis le début de l'année, le dispositif phare du Grenelle des violences conjugales de 2019 suscite quelques résistances au sein des juridictions. En effet, certaines victimes seraient réticentes à l'usage d'un

dispositif qu'elles jugent stressant du fait du déclenchement trop fréquent de l'alarme. Reposant sur le principe de géolocalisation, son utilisation comporte certains dangers, car la localisation de la victime peut être connue du conjoint violent puisque le périmètre lui est interdit. Enfin, le port permanent d'un boîtier de géolocalisation maintient les victimes dans la peur. Néanmoins, le dispositif s'étend, car il permet une réduction importante du nombre de féminicides, comme le montre l'exemple de l'Espagne, où le bracelet antirapprochement est utilisé depuis 2008.

ÉGALITÉ DES SEXES

À Lyon, la discrimination positive au cœur des budgets

Après les règles électorales de parité, la mairie de Lyon souhaite aller plus loin dans la discrimination positive, en passant toutes les demandes de financement au crible de l'égalité des sexes : chaque action sera ainsi jaugée selon son impact sur les droits des femmes. Le prochain budget, prévu pour mars 2022, devrait surtout dans un premier temps promouvoir quelques actions symboliques, comme le soutien au club de football Olympique lyonnais féminin. "Nous allons d'abord appliquer le budget genré à l'éducation et au sport, avant de le généraliser, indique Audrey Hénocque, première adjointe chargée des finances de la ville. Il ne faut pas brusquer les choses, tout cela demande du temps et nous voulons évaluer nos actions". L'avenir dira si cette mesure permettra un changement culturel en profondeur, ou si elle n'est qu'un gadget de plus.

CARTON VERT



© DR

À **Audrey Azoulay**, ex-ministre de la Culture sous François Hollande, qui vient d'être reconduite à la tête de l'Unesco, dont l'influence sur la défense du patrimoine culturel mondial s'intensifie.



© DR

À **Mohamed Mbougar-Sarr**, écrivain, qui a obtenu le prix Goncourt 2021 pour son roman *La plus secrète mémoire des hommes*. Né en 1990 au Sénégal, il est le premier auteur francophone d'Afrique subsaharienne à se voir "goncouriser" mais aussi le plus jeune.



© DR

À **Nicolas Debaisieux**, directeur de RailCoop, une coopérative qui procède à la réouverture progressive d'anciennes lignes de chemin de fer abandonnées par la SNCF. Très prochainement, elle ouvrira une ligne entre Bordeaux et Lyon.

CARTON ROUGE



© DR

À **Pascal Praud**, journaliste de *C-News*, qui n'a pas hésité le 4 novembre à déclarer sans la moindre nuance "Nantes est devenue un coupe-gorge, et c'est vrai pour Rennes comme pour Montpellier".



© DR

À **Arnaud Montebourg**, qui a proposé de bloquer les transferts d'argent privé vers les pays qui refusent de reprendre leurs clandestins, "qui d'ailleurs, ajoute-t-il, sont souvent des délinquants".



© DR

À **Maryse Joissains-Masini**, ex-maire d'Aix-en-Provence, condamnée définitivement pour détournement de fonds publics après le rejet de son pourvoi en cassation. Elle devra donc abandonner ses derniers mandats.

HLM

Des parcs immobiliers en manque de locataires



© iStock

Cela peut paraître surprenant, mais un nombre croissant de villes moyennes rencontrent de grandes difficultés pour limiter la vacance de leur parc de logements sociaux. Ainsi, à Belfort, l'office HLM ne parvient pas à remplir les immeubles de son parc immobilier. Plusieurs raisons président à cela, et en premier lieu une demande inadaptée. En effet, la plupart des demandeurs sont des personnes seules et l'office propose majoritairement des grands appartements. Ainsi, le quartier des Résidences a un taux de vacance de 25 %. Enfin, l'immobilier est très peu cher dans cette ville de 50 000 habitants et le parc privé locatif propose des prix tout aussi attractifs que l'office HLM. Ce dernier a donc engagé une nouvelle stratégie pour contrer la concurrence, à travers des annonces sur *Le Bon Coin* et les réseaux sociaux, des spots publicitaires, ainsi que des aides pour embellir les logements.

ENTREPRISE

La hausse inexpliquée de l'absentéisme

Si l'année 2020 a connu une hausse compréhensible des arrêts de travail du fait de la garde des enfants lors du premier confinement, l'année 2021 présente des résultats plus surprenants avec une hausse prévisible de 7 % des absences, selon l'étude réalisée par le courtier en assurance Gras Savoye. Parmi les secteurs d'activité les plus touchés par le phénomène, on retrouve notamment la santé, le transport et la logistique, qui ont été les plus sollicités pendant la crise sanitaire. À ce stade, cette hausse reste difficile à expliquer, mais le coût pour les entreprises peut vite devenir conséquent. D'après l'étude, par exemple une entreprise de 1 000 salariés payés en moyenne 30 000 par an et confrontée à un taux d'absentéisme de 5 %, perdrait chaque année entre 1,5 et 3 millions d'euros.



© DR



© Pixabay

IMMOBILIER

Hausse des prix en milieu rural

Conséquence imprévisible de la pandémie, avec la fuite des urbains vers les petites communes, le marché des maisons en milieu rural a connu une hausse des prix de 12 % sur un an, selon la Société d'aménagement foncier et d'établissement rural (Safer). En effet, avec l'augmentation du nombre de transactions, le prix des biens a mécaniquement grimpé. Il faudra dépenser 184 000 euros en moyenne pour espérer s'offrir un bien de ce type à l'avenir. Une évolution qui peut toutefois s'avérer réversible, car depuis quelques mois on observe une régression forte du télétravail et donc un retour des salariés vers les centres urbains.



© Pixabay

BULGARIE

LA CORRUPTION VA-T-ELLE POUVOIR RÉGRESSER ?

Avec une classe dirigeante considérée comme l'une des plus corrompues d'Europe, la Bulgarie va-t-elle changer de cap ? En effet, lors des dernières élections législatives, organisées dimanche 14 novembre, le parti du candidat centriste anti-corruption Kiril Petkov est arrivé en tête avec 26% des voix. Ce diplômé de l'Université de Harvard, âgé de 41 ans, a déjà montré à diverses reprises sa détermination de lutter contre ce fléau. Il est en position pour devenir Premier ministre, le poste le plus important du système politique bulgare. Sa tâche sera cependant extrêmement difficile, car le pays reste présidé par un personnage fortement controversé. Rumen Radev, qui s'appuie sur de nombreux réseaux dans un pays confronté aux lourdes conséquences de la crise sanitaire, avec encore aujourd'hui une centaine de morts par jour pour 7 millions d'habitants.

AUSTRALIE

LE CHARBON FAIT SA RÉSISTANCE



© Pixabay

Alors que l'on critique d'un côté les engagements trop timides de la COP 26 sur la réduction des énergies fossiles, l'Australie affiche ouvertement son intention de poursuivre l'exploitation de ses mines et centrales de charbon.

En effet, selon le Minerals Council of Australia, plus de 50 000 emplois dépendent directement de ce secteur et le pays n'est pas prêt à sacrifier sa santé économique à une politique plus résolument durable. Le ministre des Ressources, Keith Pitt, a ainsi déclaré en parlant des marchés : "Tant qu'ils achètent, nous vendrons".

NORVÈGE

LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE BIEN ENGAGÉE

Alors que la Norvège vit depuis une trentaine d'années des rentes importantes de la production de ses grandes réserves de pétrole, le programme gouvernemental présenté récemment ne prévoit plus qu'à de rares exceptions près l'attribution de licences d'explorations au large de son littoral. Parallèlement il entend multiplier les mesures pour réduire de 55 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030. Enfin, la taxe carbone augmentera d'ici-là pour atteindre très vite 200 euros par tonne émise.

MONDE

INQUIÉTANTE MONTÉE DE LA FAMINE

Les données les plus récentes du Programme alimentaire mondial (PAM) sont extrêmement alarmistes. Cette agence de l'ONU estime qu'il y a aujourd'hui 45 millions de personnes en insécurité alimentaire, contre 42 millions en début d'année. Une augmentation rapide due aux difficultés économiques aggravées par la crise du Covid-19, mais aussi aux nombreux conflits générés par les fragilités politiques. Parmi les effets humains et sociaux désastreux, on recense, dans certains pays comme l'Afghanistan, une recrudescence du mariage précoce ou même de la vente des enfants. Dans ce seul pays le PAM préconise une aide internationale de plus de 2,5 milliards de dollars pour venir en aide à la population menacée.



© Pixabay

INDE

NEW-DELHI CONFRONTÉ À UNE POLLUTION EXTRÊME



© Pixabay

Alors que le gouvernement indien n'a pris aucune décision réellement convaincante lors de la COP 26, son pays ne cesse d'être confronté à des épisodes majeurs de pollution. Ainsi, depuis plusieurs jours, à New-Delhi et son agglomération, de plus de 30 millions d'habitants, suffoquent dans un cocktail de polluants constitué de particules fines, avec un indice de qualité de l'air supérieur à 400 sur une échelle allant jusqu'à 500. La situation est si grave que la Cour Suprême a condamné très sévèrement, dans une délibération du 13 novembre, l'apathie des dirigeants et exigé des mesures immédiates comme le confinement de toute la population. Selon l'un des magistrats de la Cour : "Même à l'intérieur des maisons, nous sommes obligés de porter des masques". Notons enfin que la pollution de l'air est à l'origine de 1,6 million de décès par an en Inde, selon une étude publiée dans la revue *The Lancet*.

BURKINA FASO

LES FEMMES SUR LE FRONT DE L'ÉCONOMIE



© Pixabay

Bien que confronté à une multitude de difficultés majeures, comme le terrorisme, la sécheresse, la désertification rurale, le Burkina Faso semble mieux résister que d'autres pays d'Afrique sur le front économique. Parmi les raisons de ce particularisme, on trouve le dynamisme des femmes, qui multiplient la création de coopératives axées sur la production, dans le

respect des normes environnementales, de produits d'exportation, comme le beurre de karité, le tapioca etc. L'objectif social de ces coopératives est ouvertement de sortir de la grande misère le plus grand nombre possible de familles. Ainsi, à l'entrée de son unité de transformation de céréales à Ouagadougou, Clarisse Kaboré a fait accrocher un grand tableau noir pour mesurer l'impact social de son entreprise : "Ça me permet de comprendre combien de bouches vont pouvoir être nourries, et combien d'enfants envoyés à l'école", indique en souriant cette entrepreneuse de 46 ans.

MONDIALISATION

LES TRANSFERTS D'ARGENT DES IMMIGRÉS AU PLUS HAUT



© Pixabay

Malgré le Covid-19 et les fermetures de frontières, les transferts d'argent des immigrés à leurs proches à travers le monde entier atteindront 751 milliards de

dollars en 2021, alors qu'ils s'élevaient déjà à 722 milliards en 2019. Au total, les "migrants économiques" représentent 280 millions de personnes. À l'échelle mondiale, les cinq plus gros bénéficiaires de ces transferts ont été l'Inde (87 milliards de dollars), la Chine (53 Mds\$), le Mexique (52 Mds\$), les Philippines (36 Mds\$) et l'Égypte (33 Mds\$). De plus, dans des pays en crise comme le Liban, ces fonds représentent aujourd'hui 34,8% du PIB.

EUROPE

LES MESURES CONTRE LA DÉFORESTATION SE DURCISSENT



© Pixabay

C'est la première loi au monde qui va mettre fin à l'importation de denrées produites par la destruction des forêts tropicales. Ce projet de loi, qui émane du député européen LREM Pascal Canfin, devrait être approuvé prochainement par le Parlement Européen. Concrètement, il vise à interdire sur le territoire européen les importations de soja, d'huile de palme, de cacao, de café, de bois, de viande de bœuf, de cuir, de meubles... obtenus grâce à la déforestation dans leur pays d'origine. C'est le résultat d'un combat mené depuis plusieurs mois, à la suite

de la publication d'un rapport du WWF qui soulignait que l'Union européenne était le deuxième plus gros responsable de la déforestation tropicale (16 %) après la Chine (27 %) en raison de nos modes de consommation.

“ IL N’Y A QU’UNE PATRIE, C’EST LA PLANÈTE ”

Philosophe, sociologue, docteur de l’École des Hautes Études en Sciences Sociales, Frédéric Lenoir est l’auteur français le plus diffusé à l’étranger. Il apporte en effet un regard positif sur notre monde, sans naïveté, mais avec une confiance inébranlable dans nos capacités de résilience. Entretien.

PROPOS RECUEILLIS PAR **JEAN-LOUIS SANCHEZ**

Jean-Louis Sanchez : À la fin d'une crise sanitaire sans précédent, quels peuvent être les ressorts nous permettant d'être résilients, de rebondir, de croire en un avenir moins sombre qu'il n'y paraît ?

Frédéric Lenoir : Il y a deux étymologies au mot : une étymologie grecque et une étymologie chinoise, qui sont toutes deux fortes utiles.

L'étymologie grecque signifie : "ça ne peut plus continuer comme ça", "il faut que quelque chose change".

“ NOUS SOMMES ACTUELLEMENT DANS DES LOGIQUES QUI DÉTRUISENT L'ÊTRE HUMAIN, LA SOCIÉTÉ, LA PLANÈTE... ”

Or, nous sommes actuellement dans des logiques qui détruisent l'être humain, la société, la planète... Il est d'ailleurs probable qu'il existe un lien entre cette crise sanitaire et la crise écologique. L'ultralibéralisme triomphant épuise la planète et les individus en les mettant en compétition mondiale. Notre société, notre civilisation, est à bout de course. Les gens sont épuisés, les sociétés sont fragilisées et les plus fragiles ont de plus en plus de mal à y "respirer". Le système quantitatif qui favorise le rendement, la rentabilité, l'argent, l'efficacité, au détriment de la communion, au détriment de la collaboration, de la fraternité, du lien, au détriment du respect du vivant, est terriblement destructeur. On ne peut plus continuer. Pour moi la clé de cette crise - comme de toutes les précédentes de notre ère moderne - c'est un changement de paradigme : il faut passer de la logique de la quantité à la logique de la qualité. Qualité de vie, qualité de liens, qualité des relations des uns avec les autres, qualité de relation avec la planète et qualité de la relation à soi-même.

L'étymologie chinoise du mot crise est, elle aussi, très

éclairante. Il y a deux idéogrammes pour dire "crise" en chinois. Le premier signifie "danger", l'autre, "opportunités"... ce que je trouve très encourageant ! Car je vois naître beaucoup d'opportunités, individuelles et collectives, dans cette crise. Nous avons tous entendu parler de gens qui ont changé de mode de vie, qui ont décidé d'aller vivre à la campagne, qui ont choisi de ralentir... parce qu'ils se sont aperçus pendant le premier confinement, qu'ils vivaient mieux, qu'ils avaient plus de temps pour leurs proches, qu'ils redécouvraient la nature et un mode de vie différent. Voyons les opportunités de changer notre regard sur nous-mêmes et sur les autres, de changer notre regard sur la manière de fonctionner en société.

Jean Louis Sanchez : La prise de conscience de notre vulnérabilité peut-elle aider à mobiliser ?

Frédéric Lenoir : L'un des enseignements majeurs de cette crise c'est, en effet, la découverte de nos fragilités. On se pensait tout puissant avec notre maîtrise technologique et médicale. Nous avons l'impression que nous étions à l'abri de tout. Et, d'un coup, un virus arrive et il nous met par terre. Il met par terre l'économie mondiale, les sociétés s'arrêtent de tourner et nous perdons des libertés. Cela a engendré chez beaucoup de gens une prise de conscience que nous ne sommes pas tout puissants face à la nature, que la technologie ne répond pas à tout. Si cela nous conduit à avoir un regard différent sur la fragilité, à l'accepter, à ne pas être dans le refoulement, le déni, alors nos sociétés progresseront, notamment dans le regard qu'elles portent sur les plus faibles.

Aujourd'hui, il n'y a qu'une patrie, c'est la planète. Je prône depuis trente ans pour la mise en œuvre de lois internationales sur les questions fiscales, sociales, écologiques... Face à des grands enjeux planétaires, il faut des réponses mondiales (nous sommes tous interconnectés interdépendants), mais aussi des réponses locales.

Jean-Louis Sanchez : Cette prise de conscience peut-elle conduire à améliorer les réponses publiques ?

Frédéric Lenoir : La crise a mis à jour la lourdeur administrative incroyable de la France, autrement dit ces protocoles avec lesquels l'État se protège lui-même. Depuis peut-être une vingtaine d'années,

“ LA TECHNOLOGIE NE RÉPOND PAS À TOUT ”

depuis l'affaire du sang contaminé, les institutions et l'État ont instauré des principes de précaution dans un tas de domaines et qui ne sont pas toujours justifiés. Car ceux-ci vont, parfois, à l'encontre des soins, de l'aide, qu'on devrait apporter aux populations les plus fragiles pour lesquelles il faut beaucoup de souplesse et d'adaptation. Qui a le plus souffert pendant cette crise du Covid ? Ce sont les personnes âgées dans les maisons de retraite car on ne pouvait plus visiter, les proches ne pouvaient plus les rencontrer alors même que certaines étaient en train de mourir. C'est quand même incroyable d'avoir une société où on met une protection absolue sanitaire au-dessus de ce lien essentiel qui est d'accompagner des proches vivant leurs dernières heures ! Les enfants handicapés ont, eux aussi, beaucoup "trinqué", comme toutes les personnes qui avaient besoin d'avoir du lien. Parmi elles, il y a beaucoup d'enfants qui ne tiennent que par ces liens, que par les activités qu'ils ont avec les autres. Je crois qu'il ne faut pas que ce soit la politique sanitaire qui guide les politiques publiques. Il faut qu'elle soit "l'un" des éléments des politiques publiques. Il faut évidemment éviter au maximum que les gens meurent du Covid, mais si, à côté de ça, ces personnes meurent d'autres maladies, de dépression, de suicide, ou qu'on fragilise encore plus les plus fragiles, alors, on s'est trompé. Il faut réfléchir à un assouplissement de toutes les règles, mais faisons-le de manière générale, au-delà du contexte lié à cette crise. Les taoïstes nous disent qu'il faut toujours de la souplesse et de la flexibilité pour accompagner le mouvement de la vie. Nous devons adopter cette souplesse et cette flexibilité permanente... ce qui est, en France, très difficile. Il y a un gros boulot à faire, mais j'ose espérer que nos responsables politiques en prendront conscience.

Jean-Louis Sanchez : Les espaces de socialisation sont détruits, tout comme l'ont été, la religion, les syndicats... Comment retrouver le goût de l'autre s'il n'y a pas la vision d'un destin commun ?

Frédéric Lenoir : Ils n'ont pas été détruits, ce sont les individus qui s'en sont détournés. Il n'y a pas eu d'offensives d'un parti ou de qui que ce soit, ni une idéologie visant à détruire les lieux traditionnels de convivialité, de rencontres, de fraternité... Ils se sont dissous en raison de toutes les individualités et de l'enfermement des personnes. Pourquoi les religions ont-elles échoué ? Peut-être parce qu'elles n'ont pas assez mis en pratique les valeurs magnifiques qu'elles défendent et qu'elles sont allées trop loin dans des logiques de défense de l'institution. C'est la même chose pour les politiques. Les gens s'en détournent parce qu'ils ont l'impression que les partis ne sont pas vraiment au service des citoyens mais bien davantage dans un désir de pouvoir. Je crois que les individus ont toujours profondément envie d'avoir des lieux de rencontre, de partage, de convivialité... D'ailleurs, le réseau associatif français est merveilleux, c'est l'un des plus forts du monde. J'ai moi-même créé deux associations qui accueillent énormément

“ FACE À DES GRANDS ENJEUX PLANÉTAIRES, IL FAUT DES RÉPONSES MONDIALES, MAIS AUSSI DES RÉPONSES LOCALES ”

de monde. Ce désir de liens est là, il faut simplement réinventer de nouveaux lieux de socialisation. Évidemment, idéalement, il serait utile de trouver un certain nombre de grandes visions pour souder la population à l'échelle nationale, ce serait formidable. Mais je répète qu'à mon sens, c'est bien plus à l'échelle mondiale que l'on peut avoir ces visions qui pourraient rassembler aussi bien les Français, que les Allemands, les Américains, les Turcs, les Iraniens... Je pense notamment à la défense de la planète, la justice, la vérité, le respect... Elles sont universelles et n'ont pas du tout disparu des aspirations humaines. ■

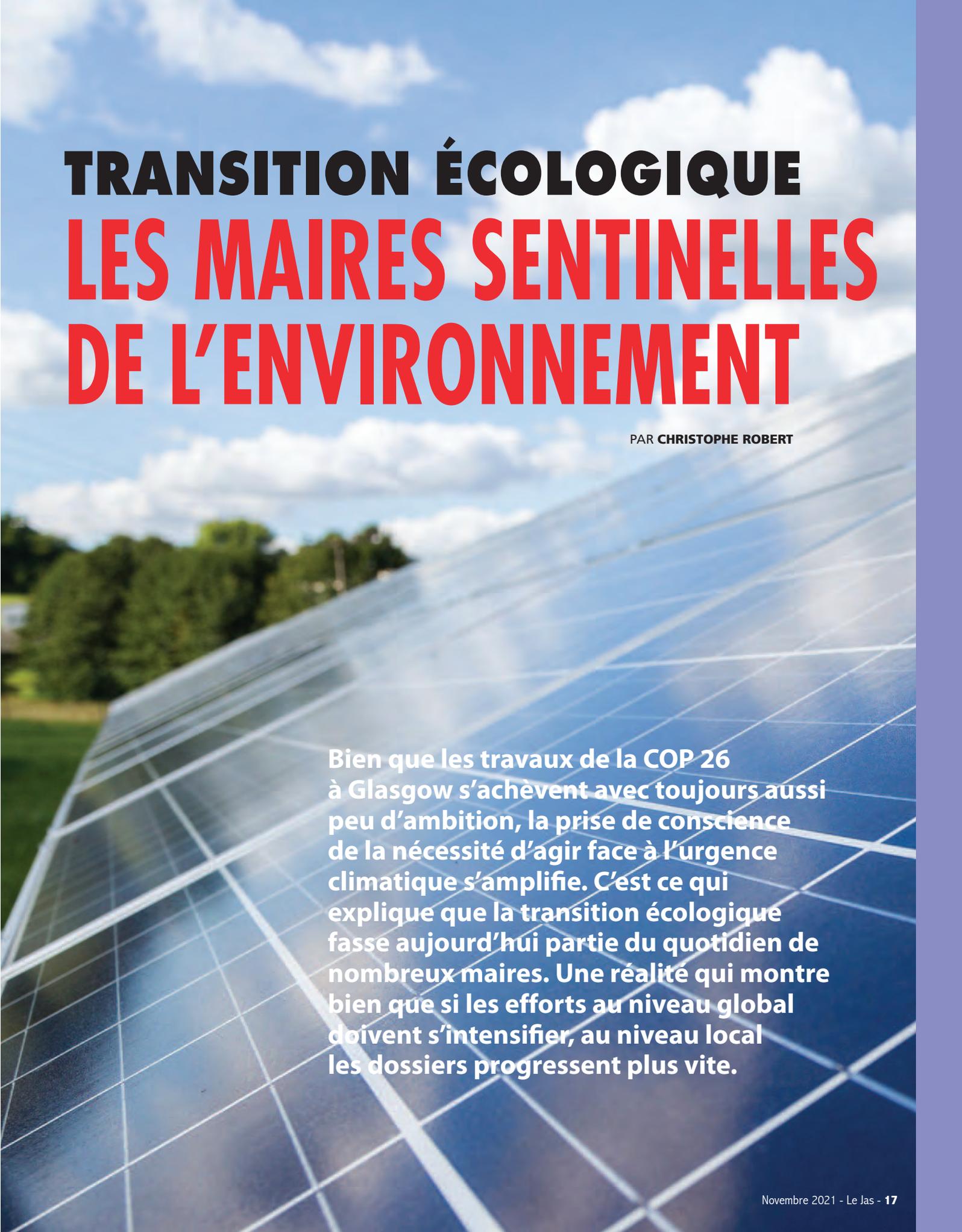


Envie d'innover ?
Inspirez-vous de ce qui marche

www.apriles.net



Apriles, l'Agence des pratiques et initiatives locales de l'Odas (Observatoire du développement et de l'action sociale) repère et expertise les initiatives inspirantes susceptibles d'être reproduites sur d'autres territoires.



TRANSITION ÉCOLOGIQUE **LES MAIRES SENTINELLES** **DE L'ENVIRONNEMENT**

PAR CHRISTOPHE ROBERT

Bien que les travaux de la COP 26 à Glasgow s'achèvent avec toujours aussi peu d'ambition, la prise de conscience de la nécessité d'agir face à l'urgence climatique s'amplifie. C'est ce qui explique que la transition écologique fasse aujourd'hui partie du quotidien de nombreux maires. Une réalité qui montre bien que si les efforts au niveau global doivent s'intensifier, au niveau local les dossiers progressent plus vite.

Interdiction progressive de l'usage du plastique, nouvelle réglementation énergétique dans le bâtiment avec la RE2020, zéro artificialisation nette (ZAN) des sols à l'horizon 2050 avec la récente loi "Climat et résilience" du 22 août 2021... Tandis que l'État avance timidement avec ses nouvelles réglementations, sur le terrain, on préfère s'atteler à faire de la transition écologique une réalité immédiate avec des solutions concrètes. Une préoccupation qui correspond d'ailleurs plus que jamais aux attentes des habitants. Lors des derniers scrutins municipaux de 2020 en effet, pour 47 % des Français, la principale priorité du nouveau mandat devait être de "préserver l'environnement sur le territoire de la commune", loin devant la sécurité (34 %), la lutte contre le chômage (30 %) ou encore la réduction des dépenses de personnel (15 %). Un message reçu cinq sur cinq par les équipes municipales

"Les maires peuvent agir sur le climat en changeant le comportement des habitants."

**Léonore Moncond'huy,
maire de Poitiers**



© DR

qui ont été marquées par un important taux de renouvellement avec l'installation de près de 40 % de nouveaux maires en France. "Il faut engager le débat avec nos concitoyens. Beaucoup attendent des autorités des mesures qui ne soient pas des mesurette", commente Jean-Claude Pons, maire de Luc-sur-Aude. Car l'édile en est persuadé : "C'est de nos communes, institutions de proximité par excellence, que doit venir le signal de mobilisation. Une majorité de nos concitoyens y sont favorables, ils font part de leur inquiétude et attendent des solutions".

AMBASSADEURS DE L'URGENCE

C'est pourquoi certains maires sont même allés jusqu'à faire entendre leur voix lors de la COP 26 qui se tenait à Glasgow du 31 octobre au 12 novembre dernier. Ainsi, représentant "Cités Unies France", association qui regroupe les collectivités territoriales françaises engagées dans l'action internationale, la nouvelle maire de Poitiers, Léonore Moncond'huy l'a clairement rappelé : "Le changement climatique est une crise mondiale qui ne peut trouver de solution que dans une réponse globale. Mais la mise en œuvre des actions qui permettront de respecter ces engagements dépend des collectivités, elles sont conduites à l'échelle locale, parce qu'elles relèvent des compétences des collectivités : mobilité, rénovation énergétique, développement des énergies renouvelables...". Et elle ajoute : "élus de terrain très proches des gens, on peut plus facilement être des ambassadeurs de l'urgence d'agir pour l'écologie et changer le comportement des habitants". Une conviction partagée depuis des années par Gilles Pérole, adjoint au maire de Mouans-Sartoux. À l'occasion des Glasgow City Chambers de la COP 26, l'élu a interpellé les dirigeants internationaux avec ses mots d'élu local : "Il faut que les gouvernements soutiennent l'innovation sur les territoires et laissent aux collectivités les capacités financières de mettre en place des actions de lutte contre le réchauffement climatique". Et de souligner au passage : "Le changement viendra des territoires car on n'a pas à subir la puissance des lobbys derrière nous". Il est vrai qu'en ce domaine, sa commune fait partie des pionnières puisqu'elle sert des repas 100 % bio dans les cantines de ses écoles depuis plus de 10 ans. "Notre commune est la seule ville de France où les enfants mangent 100 % bio, de 0 à 15 ans. C'est bon pour leur santé et pour celle de notre climat", se félicite Gilles Pérole.

“Le changement viendra des territoires car on n’a pas la puissance des lobbys derrière nous.”

Gilles Pérole,
Adjoint au maire de Mouans-Sartoux



LES HABITANTS PARTIE PRENANTE

À quelque 500 kilomètres de Mouans-Sartoux, à Luc-sur-Aude (246 habitants), le premier magistrat de la commune, Jean-Claude Pons, estime que “les maires ont un rôle essentiel à jouer car ce sont eux qui maîtrisent l’espace communal pour y développer les énergies renouvelables et favoriser l’éco-construction pour faire face au changement climatique”. Sa commune est même allée très loin en ce domaine en lançant, il y a trois ans, le premier parc solaire citoyen et non commercial de l’Hexagone. Une souscription réalisée auprès de la population a permis de récolter plus de 280 000 euros en une dizaine de jours seulement. Et aujourd’hui, grâce à cette centrale électrique alimentée par des panneaux photovoltaïques, le village est autonome en énergie, permettant d’alimenter en électricité les 90 familles de la commune, par ailleurs actionnaires du projet. Preuve que même un petit

village peut mener avec succès un projet énergétiquement durable et économiquement rentable. Le maire explique la réussite de cette opération par l’importance qu’il a tenu à donner non seulement aux rapports avec la population, mais aussi à la nécessité d’associer directement les habitants à ce projet. Jean-Claude Pons se souvient de cette habitante âgée de 83 ans, venue le voir pour lui expliquer pourquoi elle souhaitait être associée au projet : “Elle m’a confié qu’elle désespérait de ne rien pouvoir faire face au changement climatique quand elle regardait les informations à la télé. Mais quand elle a su que notre commune comptait agir en ce domaine, alors elle m’a dit : ‘là, cela se passe dans mon village et donc je peux agir !’”. “C’est le rôle du maire d’expliquer aux habitants ce qu’ils peuvent faire à leur niveau pour que des mesures locales concrètes voient le jour”, conclut-il.

NÉCESSAIRE EXEMPLARITÉ MUNICIPALE

“Les élus, quels qu’ils soient, ont effectivement un rôle d’exemplarité et de démonstrateurs en matière de protection de l’environnement et de lutte contre le dérèglement climatique”, estime aussi Michel Maya, maire de Tramayes, petite commune de Saône-et-Loire comptant un peu plus de 1 000 habitants. “Nous avons le devoir de faire évoluer nos collectivités territoriales en matière environnementale, et cela nous pouvons le faire avec un service minimum ou au contraire de façon très volontaire sachant que le bon curseur se situe souvent entre les deux extrêmes”. Ancien enseignant à l’École nationale supérieure d’arts et métiers (Ensam), Michel Maya est à la tête de sa commune depuis 1995. Depuis, il ne ménage pas sa peine pour mener sa ville dans la voie de la transition écologique avec succès. De la création, en 2006, d’un réseau de chaleur alimenté par une chaudière biomasse, qui chauffe tous les bâtiments municipaux, à la rationalisation de l’éclairage public, en passant par la rénovation thermique des bâtiments communaux, la commune est parvenue, en l’espace de 10 ans, à diviser sa consommation d’électricité par 3,5. “À ce jour, Tramayes est la seule commune de France de plus de 1 000 habitants qui ne consomme que l’énergie renouvelable pour ses bâtiments communaux et son éclairage public”, se félicite le maire. “Cependant, prenant conscience que la rénovation par étape n’est pas suffisamment performante, aussi bien du point de vue financier que du point de vue écologique, nous nous sommes engagés dans une démarche de rénovation globale”, poursuit-il. “Par exemple, dans le cadre de

“L’espace le plus légitime pour agir dans le domaine de la transition écologique, c’est bien la commune.”

Jean-Claude Pons,
maire de Luc-sur-Aude



© DR

notre projet de regroupement scolaire, nous avons prévu aussi bien la rénovation globale d'un bâtiment existant que la construction à neuf de bâtiments à énergie positive". Il y a quelques jours, le maire inaugurerait une ancienne gendarmerie transformée en logement collectif alimentée par une installation photovoltaïque. Pour l'heure, la commune s'attelle déjà à de nouveaux projets : rénovation de son ancienne école élémentaire pour la création d'une école d'enseignement supérieure en économie sociale et solidaire, transformation d'un ancien hôpital pour y créer des logements dédiés aux seniors, une micro-crèche ainsi qu'une laverie communale. Le tout accompagné de la création d'un jardin verger conservatoire et des plantations de haies pour un cheminement pédestre, sans oublier la collecte d'eau de pluie pour l'arrosage des espaces fleuris.

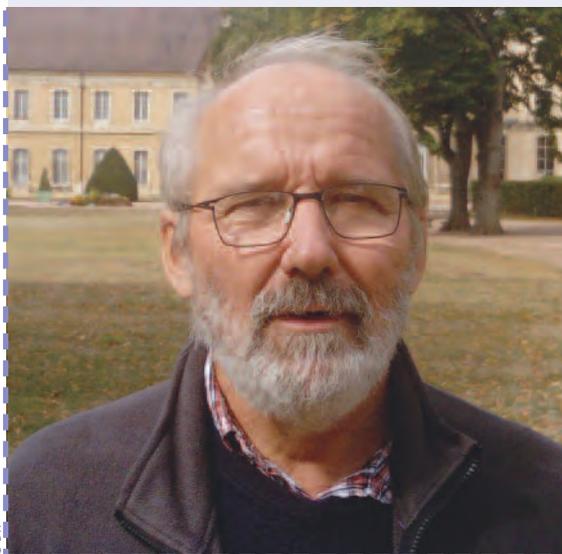
ENTRE LE MARTEAU ET L'ENCLUME

Reste que, par-delà l'énergie qu'ils sont capables de déployer, nos près de 35 000 maires de France doivent

aussi composer avec leur environnement institutionnel, coincés entre le marteau et l'enclume, à savoir l'État et l'intercommunalité. "D'un côté, l'État dispose d'un double pouvoir : la carotte et le bâton. La carotte quand il apporte des subventions ou encore fait voter des lois incitatives favorisant, par exemple, le développement des énergies renouvelables", expose Michel Maya. Mais le bâton aussi, "essentiellement réglementaire, comme la réglementation énergétique RE2020 qui va nous contraindre vers plus de performances dans l'habitat". De l'autre côté, les communes sont soumises au pouvoir croissant de l'intercommunalité consacré par la loi NOTRe de 2015. Et là, tout dépend alors des contextes locaux. "Si l'ensemble des élus communaux est convaincu que l'enjeu écologique est important et qu'il est de leur devoir d'agir, cela peut donner de très bons résultats en matière d'action environnementale", explique le maire de Tramayes. Mais il souligne qu'"à l'inverse, l'inertie d'un conseil com-

“En tant que maires, nous avons le devoir de faire évoluer nos collectivités territoriales en matière environnementale.”

Michel Maya,
maire de Tramayes



© DR



© Christophe Robert

munautaire peut constituer un réel frein lorsque les élus n'osent pas affirmer leurs engagements environnementaux”.

LES MAIRES RURAUX EN TÊTE

“Avec les campagnes, les villes peuvent réussir la transition écologique”, vient utilement de rappeler l'Association des maires ruraux de France (AMRF), prenant soin de souligner que “grâce aux ressources naturelles des collectivités rurales, les objectifs peuvent être atteints”. “À l'heure de la COP 26 et ses impasses dans la volonté des pays, l'AMRF appelle à la construction d'une ambition nationale sur le développement des énergies renouvelables et à définir une grande stratégie publique”, a fait savoir l'association. Cette nouvelle voie salvatrice nécessiterait cependant de “rendre aux territoires ruraux la prise en main de la souveraineté énergétique”, souligne Michel Fournier, président de l'AMRF. Selon lui, “si déjà de très nombreux élus ont ouvert la voie, l'État et le Parlement doivent donner des signaux forts pour attester de la confiance faite aux collectivités rurales”. Clôture du Congrès de l'Association des maires de France (AMF), le 18 novembre à Paris face au président de la République, André Laignel, maire d'Issoudun et premier vice-président délégué de l'AMF, a résumé de son côté en quelques mots ce que pensent aujourd'hui la plupart des maires : “Nous avons tant à dire sur l'indispensable transition écologique que nous devons tous préparer et qui passera par des solutions concrètes et de proximité dans nos communes”. Mais le maire de l'Indre a surtout insisté sur un point : “Sur ce sujet, comme sur beaucoup d'autres, nous

ZÉRO DÉCHET À ROUBAIX

Dans son dernier ouvrage *La France des possibles*, Jean Dumonteil présente plusieurs initiatives locales pour construire un territoire durable. Dont l'expérience de Roubaix avec son programme “Zéro déchet”. Extrait :

“Le programme roubaisien Zéro déchet a été lancé en 2015 avec une centaine de familles volontaires pour réduire de 50 % leur production de déchets en un an. Quatre ans plus tard, 500 familles étaient impliquées dans cette démarche. Elles sont équipées de balances pour mesurer l'évolution de leur production d'ordures ménagères et participent à des ateliers pratiques où on apprend à réduire son volume de déchets non recyclés. (...)”

Le Zéro déchet a été étendu à l'ensemble des écoles avec une gestion écoresponsable des fournitures scolaires. Dans les crèches municipales, on a changé de méthode de nettoyage. Les produits détergents industriels ont laissé la place au vinaigre blanc, au bicarbonate de soude et au savon noir.”

avons moins besoin d'une avalanche de normes tatillonnes que de dialogue, de négociations, de construction commune”. À bon entendeur. ■

QUAND NOS VOISINS MONTRENT L'EXEMPLE



HEIDELBERG (Allemagne)

Avec son château du XIII^e siècle et ses ruelles typiques, Heidelberg figure parmi les villes les plus touristiques d'Allemagne. La municipalité a déjà décidé d'en interdire l'accès aux voitures la journée. 80 % des déplacements se font donc à pied, à vélo ou en transport en commun. Résultat, le centre-ville est devenu beaucoup plus agréable, avec moins de CO₂. Dans cette région industrielle qui abrite les sièges sociaux de Mercedes et Porsche, la municipalité

souhaite faire de cette ville un laboratoire pour montrer comment le pays peut réussir un tournant écologique. "On va bientôt recevoir le premier camion poubelle roulant à l'hydrogène, on est en train de changer notre flotte", se réjouit Raoul Schmidt-Lamontain, responsable de la politique climat de la ville.



SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE (Espagne)

À Saint-Jacques de Compostelle, c'est un projet baptisé Tropa Verde, qui sensibilise les habitants à la nécessité de trier leurs déchets. Une plateforme Internet leur permet d'obtenir des bons d'échange ou des récompenses lorsqu'ils effectuent des dépôts dans les points de collecte. Organisée dans le cadre du programme UrbAct, cette opération réunit aujourd'hui cinq autres communes par delà les frontières : Pavlos Melas (Grèce),

Guimaraes (Espagne), l'Agglomération d'Opole (Pologne), Budapest (Hongrie) ainsi que la Métropole Nice Côte d'Azur (France).

LE JAS

LE JOURNAL
DES ACTEURS
SOCIAUX

Pour suivre l'actualité avec un regard sans concession, abonnez-vous au JAS !



Journal des Acteurs Sociaux
13, boulevard Saint-Michel - 75005 Paris
Tél. : 01 53 10 24 10 - Fax. : 01 53 10 24 19

www.lejas.com

DES CHIFFRES ET DES FAITS

Régulièrement, les médias se font l'écho de chiffres et de faits témoignant de la nécessité d'agir face à l'urgence climatique. Revue de presse.

CHIFFRES

- **“ En France, un habitant sur quatre vit désormais dans une zone inondable ”** (*L'Obs*, 28/10/21)
- **“ Top 10 des plus gros pollueurs de l'histoire : États-Unis, Chine, Russie, Brésil, Indonésie, Allemagne, Inde, Royaume-Uni, Japon, Canada ”** (*Le Point*, 21/10/21)
- **“ Le nombre de catastrophes naturelles a été multiplié par cinq ces cinquante dernières années ”** (*Courrier international*, 28/10 – 03/11)
- **“ 400 millions de personnes sont privées d'accès à l'eau potable en Afrique subsaharienne ”** (*Le Monde*, 07/10/21)
- **“ 10 tonnes de plastique produites chaque seconde dans le monde ”** (*Le Point*, 21/10/19)
- **“ 99,9 % des 98 125 études climatiques publiées depuis 2012 font de l'activité humaine la première responsable du réchauffement climatique, de la multiplication des événements extrêmes et de la fonte des calottes glaciaires ”** (*Le Point*, 28/10/21)

FAITS

- **“ À Auxerre, la naissance d'un écosystème de mobilité hydrogène ”**: La communauté d'agglomération de l'Auxerrois a inauguré la plus grande station de H2 décarboné de France pour alimenter ses bus (*Le Monde*, 19/10/21)
- **“ Automobile : le modèle électrique est en train de devenir la norme ”** (*Le Figaro*, 22/10/21)
- **“ La lente asphyxie de la Mar Menor, écosystème unique ”**: La lagune salée de la région de Murcie en Espagne, est contaminée par les tonnes d'engrais rejetées par l'agriculture (*Le Monde*, 27/10/21)
- **“ Un premier contrat pour le futur avion électrique d'Aura Aéro ”**: La jeune pousse toulousaine a signé avec le loueur d'avions Amedeo pour 200 exemplaires de son avion électrique (*Les Echos*, 21/10/21)
- **“ En Inde, Majuli dévorée par les eaux ”**: L'île fluviale du nord-est du pays devrait disparaître d'ici à 2030, sous l'effet du réchauffement climatique (*Le Monde*, 09/11/21)
- **“ Hydrogène vert : le cap de 2030 ”**: La France entend devenir “le leader mondial” de l'hydrogène renouvelable. Celui-ci devrait prendre une part importante dans le nouveau mix énergétique (*Les Echos*, 27/10/21)
- **“ Le boom de la finance responsable ”**: Les sommes placées en fonds “éthiques”, ceux qui revendiquent un impact positif sur l'environnement, explosent. D'autant que leurs performances financières sont au rendez-vous (*L'Obs*, 07/10/21)

DÉNUTRITION LA GUERRE EST DÉCLARÉE

Du 12 au 20 novembre dernier, la Cnav a remis le couvert. Pour la seconde année consécutive l'Assurance Retraite s'est engagée auprès du Collectif de lutte contre la dénutrition afin de mettre en lumière cette maladie silencieuse. Objectifs : bousculer les idées reçues et donner des repères simples aux retraités comme aux professionnels pour faire reculer la dénutrition.

PAR GARANCE CHESNÉ

“**Q**ue ce soit en famille ou entre copains, être à plusieurs à préparer des petits plats, c'est sympa... On échange des conseils, on se confie. L'air de rien, ça rapproche. Et puis vient le moment de la dégustation. Finalement on se fait plaisir en prenant soin de soi et des autres”. En ce mois de novembre, le témoignage de Maryse, jeune retraitée de 62 ans, est à la une de *Pour Bien Vieillir*, le site des caisses de retraite et de Santé Publique France à destination des séniors et des professionnels. Avec sept autres contenus également en ligne tous consacrés au bien-être physique et nutritionnel, il fait partie des quelque 3 000 actions de sensibilisation labellisées cette année par le Collectif de lutte contre la dénutrition.

UNE MENACE MÉCONNUE

“La dénutrition est une maladie qui, en France, touche environ 2 millions de personnes quels que soient leur âge et leur corpulence, rappelle Éric Fontaine, professeur en nutrition au CHU de Grenoble et président du collectif. Ce risque de dénutrition augmente avec l'âge, parce que les personnes âgées sont plus fréquemment fragilisées par la maladie ou la dépression. Et les conséquences peuvent être graves avec des risques accrus de chutes, de contracter des maladies infectieuses faute de défenses immunitaires suffisantes, de voir s'aggraver des maladies chroniques et donc de précipiter l'entrée dans la dépendance”. En 2021, on estime ainsi que 400 000 personnes âgées vivant à domicile et 270 000 résidents d'Ehpad seraient atteints de dénutrition.



Or, la maladie est sournoise. Caractérisée par une perte de poids non sollicitée de plus de 5 % en un mois ou de 10 % en six mois, elle se traduit par une maigreur anormale chez une personne de faible corpulence. Mais elle est beaucoup plus difficile à repérer chez une personne déjà en surpoids, qui va d'abord perdre des muscles avant de voir diminuer son enve-

loppe grasseuse. “Depuis des années, les politiques de santé publique en matière de nutrition sont essentiellement focalisées sur la lutte contre l’obésité. Avec pour message : pas de gras, pas de sel, pas de grignotage..., regrette Éric Fontaine. Pour lutter contre la dénutrition, il faut faire bouger les mentalités : non, ce n’est pas normal de maigrir quand on vieillit ; non, une personne âgée ne doit pas réduire sa consommation de viande car elle a besoin de protéines ; et oui, quand on vieillit, il est important de continuer une activité physique, même adaptée”.

MOBILISATION GÉNÉRALE

Face à l’ampleur du défi, qui dépasse très largement le secteur hospitalier où 30 % des patients pris en charge souffrent de dénutrition, médecins nutritionnistes, infirmières, diététiciens appellent à une large mobilisation. Un collectif regroupant des personnalités de tous horizons s’est donc constitué pour conduire ce travail de sensibilisation. Après la publication d’un manifeste et d’une pétition, il est chargé en 2020 par l’État d’organiser, animer et coordonner une semaine nationale de lutte contre la dénutrition, inscrite dans le Plan national nutrition santé (PNNS) 2019-2023. Pour Catherine Lachaussée, responsable du pôle offre de services et parcours à la direction nationale de l’action sociale : “La Cnav a tout de suite compris les enjeux de cet engagement, d’autant que, dans le cadre de notre politique d’action sociale à l’attention des retraités, nous portons déjà des actions dédiées à la nutrition”. Ainsi, dès la première édition, l’accent est mis sur la sensibilisation et la communication auprès des séniors. En plus des contenus des sites *Pour Bien Vieillir* et de l’Assurance retraite, des initiatives programmées par huit Carsat pendant la semaine nationale ont également été labellisées : des ateliers de nutrition et d’activités physiques adaptées, des conférences sur l’équilibre alimentaire ou encore un webinaire sur la promotion du bilan nutritionnel...

DE LA PÉDAGOGIE AVANT TOUT

“Pour la seconde édition, nous avons renouvelé ces actions, poursuit Catherine Lachaussée, mais la Cnav et les caisses de l’interrégime ont souhaité que

PRÉVENIR LA DÉNUTRITION

Pour le professeur Fontaine, éloigner le risque de la dénutrition repose sur quelques règles simples que tout le monde peut adopter :

- **Bien s’alimenter au quotidien, en mangeant des protéines chaque jour, en variant le contenu de son assiette, en ne s’interdisant pas des aliments riches (fromage, charcuterie, gâteaux...) et surtout en se faisant plaisir.**
- **Se peser une fois par mois et signaler à son médecin une perte de poids qui dépasse trois kilos.**
- **Avoir une activité physique régulière, comme descendre les escaliers, promener le chien, marcher.**
- **Consulter son dentiste une à deux fois par an, pour garder de bonnes dents.**

le travail de sensibilisation se prolonge au-delà d’une semaine annuelle, en mobilisant le réseau de nos évaluateurs. Ils sont en contact direct avec les plus fragiles de nos retraités et la thématique de la nutrition fait déjà partie des volets de l’évaluation multidimensionnelle. Ils peuvent être les premiers relais de sensibilisation auprès des personnes âgées à domicile...” Un webinaire a donc été organisé par la Cnav, auquel plus d’une centaine de participants, professionnels des structures évaluatrices des Caisses de retraite, mais également de CCAS, de départements et d’associations, ont participé. L’occasion pour le professeur Fontaine de rendre accessibles les données scientifiques sur la maladie, de proposer des conseils pratiques aux évaluateurs, mais aussi de présenter aux professionnels le dépliant créé par le collectif de lutte contre la dénutrition qui pourra être remis aux retraités à l’occasion de la visite d’évaluation. En multipliant les actions, mais aussi en fédérant des acteurs toujours plus nombreux et diversifiés, à l’exemple de têtes de réseau institutionnelles et associatives comme la Cnav, le collectif espère bien remporter la bataille de la sensibilisation, de la prévention, du dépistage, et de la prise en charge la dénutrition. ■

Participez aux prochains webinaires de formation de l'École de la Protection de l'Enfance



**Avec les spécialistes
les plus qualifiées et
reconnues sur ces sujets**



Geneviève Avenard, Pr Priscille Gerardin, Dr Marie-Paule Martin-Blachais, Dr Anne Raynaud

LIEN D'ATTACHEMENT ET BESOINS FONDAMENTAUX DE L'ENFANT : mieux comprendre ce qui se joue dans les liens d'attachement pour mieux évaluer les besoins de l'enfant, les situations, les mesures.

Formatrices :

Dr Marie-Paule Martin-Blachais, Auteure du rapport sur "Les Besoins fondamentaux de l'enfant en Protection de l'enfance", Directrice scientifique de l'école de la protection de l'enfance.

Dr Anne Raynaud, Psychiatre adultes-enfants, fondatrice et directrice de l'Institut de la parentalité, auteure de plusieurs ouvrages notamment "Enfant sécurisé, enfants heureux : éduquer au quotidien grâce au lien d'attachement" (Marabout, 2021).

LES 1000 PREMIERS JOURS : ce qui se joue (sur les plan moteur, psychique, émotionnel) dans la construction de l'individu entre 0 et 3 ans et les enseignements concrets à en tirer dans l'accompagnement des enfants protégés, la construction et le suivi de leur projet de vie.

Formatrices :

Pr Priscille Gerardin, Responsable des unités universitaires de Psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent et Chef du pôle de Psychiatrie Enfants et adolescents, CHU du Rouvray.

Dr Marie-Paule Martin-Blachais, Auteure du rapport sur "Les Besoins fondamentaux de l'enfant en Protection de l'enfance", Directrice scientifique de l'école de la protection de l'enfance.

DROITS ET INTÉRÊT SUPÉRIEUR DE L'ENFANT : une responsabilité de tous et de chacun. De quoi parle-t-on concrètement ? Pourquoi et comment mieux les respecter dans les pratiques professionnelles y compris dans un contexte complexe ? À partir d'exemples concrets en protection de l'enfance et d'affaires traitées par le Défenseur des droits.

Formatrices :

Geneviève Avenard, Défenseuse des enfants entre 2014 et 2020.

Dr Marie-Paule Martin-Blachais, Auteure du rapport sur "Les Besoins fondamentaux de l'enfant en Protection de l'enfance", Directrice scientifique de l'école de la protection de l'enfance.



LE 25 JANVIER 2022
10H00-12H30 / 14H00-16h30

Séminaire de 5 heures
en visioconférence via Zoom.

Apports théoriques et pratiques avec
au minimum trois temps d'échange avec
les participants.

Tarif : 250 €



LE 25 MARS 2022
10H00-12H30 / 14H00-16h30

Séminaire de 5 heures
en visioconférence via Zoom.

Apports théoriques et pratiques avec
au minimum trois temps d'échange avec
les participants.

Tarif : 250 €



LE 4 AVRIL 2022
10H00-12H30 / 14H00-16h30

Séminaire de 5 heures
en visioconférence via Zoom.

**Avec la présence exceptionnelle toute
la journée de l'ancienne Défenseuse
des enfants.**

Tarif : 250 €



DECOUVREZ NOS AUTRES WEBINAIRES SUR
www.ecoleprotectionenfance.com

Pour tout renseignement, veuillez nous contacter par email à :
inscription@ecoleprotectionenfance.com **ou** par tél : 01 53 10 24 10

LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ RESTE UN PEU EN... PLAN

La France compte plus de 9 millions de pauvres. Un chiffre qui ne baisse pas depuis plus de 15 ans. Le plan de lutte contre la pauvreté lancé en septembre 2018 peut-il inverser la tendance ? Les acteurs de terrain en doutent. PAR OLIVIER VAN CAEMERBÈKE, JEAN-LOUIS SANCHEZ ET HÉLÈNE PADIEU



Lorsqu'en septembre 2018, le gouvernement lance sa "Stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté", il pointe "un système de minima sociaux et des politiques d'accompagnement composés d'une sédimentation de prestations, de guichets et de règles peu compréhensibles, qui ont pour effet de limiter la reprise d'activité, génèrent du non-recours et des inégalités territoriales". Difficile de lui donner tort sur ces points. Mais le ministère des Solidarités et de la Santé dénonce aussi des "logiques largement curatives qui donnent aux personnes pauvres les moyens de survivre, mais sans perspective de sortie et d'autonomie par le travail." Ce qui conduit Christophe Devys, président du collectif

d'associations de lutte contre la pauvreté Alerte, à faire une analyse bien plus valorisante des vertus des aides sociales dont bénéficient ces publics (voir p. 29). Malgré ces divergences, tous les acteurs s'accordent pour soutenir le plan de lutte contre la pauvreté initié par le gouvernement il y a trois ans. Il comprend une cinquantaine de mesures qui balaient 5 thèmes : égalité des chances à la naissance, droits des enfants, formation des jeunes, droits sociaux, accompagnement vers l'emploi. Des mesures financées par l'État à hauteur de plus de 8 milliards, mais en partie portées par les acteurs territoriaux à travers des contractualisations entre l'État et les conseils départementaux. Une approche novatrice qui dit, en creux, que tous les départements n'affichent

pas la même volonté politique et/ou que beaucoup manquent de moyens financiers pour répondre aux enjeux.

UN VRAI PARTENARIAT SE DESSINE

Le contenu de ces conventions a été construit avec l'Assemblée des départements de France (ADF), tout comme les objectifs, les référentiels et les indicateurs de suivi. Des départements qui ont "toute liberté sur le choix des moyens pour y parvenir", indiquait le ministère des Solidarités et de la Santé, dès février 2019. Mais l'État participe à sa mise en œuvre en s'appuyant sur des commissaires régionaux à la lutte contre la pauvreté, statut créé dans le cadre de cette stratégie nationale.

"C'est en effet une politique de l'État, mais le commissaire y imprime sa personnalité", confirme Éric Pélisson, commissaire régional à la lutte contre la pauvreté d'Occitanie. Nous sommes là pour coordonner les acteurs, notamment lorsque les actions sont complexes, qu'elles impliquent plusieurs ministères, les entreprises..., explique le commissaire occitan. La contractualisation est un moyen d'apporter un soutien méthodologique et financier

autour d'objectifs communs. Personnellement, je vois cette Stratégie nationale comme une approche réellement partenariale avant d'être un approche contractuelle".

Pour animer ces partenariats, conserver un volontarisme et faire le point sur les avancées concrètes, des Conférences régionales réunissant les acteurs impliqués ont régulièrement lieu. Fin octobre, l'Occitanie a organisé son second rendez-vous de l'année ; le premier ayant eu lieu en visioconférence. Plus de 800 participants ont animé les débats des tables rondes, ateliers et rencontres plus informelles sur les stands. "Ce fut l'occasion de saluer ce qui a été mis en place, comme l'instauration, dans quelque 200 écoles de nos communes rurales, d'une tarification sociale des repas de cantine. Je pourrais aussi citer les mesures prises pour accompagner les femmes précaires dans leur maternité", illustre Éric Pélisson.

Création de places de crèches, de centres et maisons de santé, création de maraudes sociales, formation des travailleurs sociaux, soutien financier pour permettre la mixité sociale dans les crèches, instauration des tarifs adaptés dans les cantines, limitation des sorties sèches des jeunes de l'Aide sociale



© iStock

Une question de philosophie politique

Créé en 1994 sous l'impulsion de l'Uniopss, Alerte regroupe une quarantaine de fédérations et associations, telles qu'Emmaüs, Solidarités Nouvelles face au Chômage, Secours Catholique, Les Petits Frères des Pauvres, la Fondation Abbé Pierre, la Fédération des acteurs de la solidarité, Familles Rurales, ATD Quart Monde France, etc. Le collectif a été créé pour être une instance d'échanges avec les pouvoirs publics et porter une parole unifiée dans les médias.

"Pour cerner l'ampleur du problème, il faut commencer par s'intéresser au taux de pauvreté de l'Insee. Celui-ci n'avait cessé de diminuer de 1945 à 2004. Pendant toutes ces années, il n'y avait pas de débat : faire baisser la pauvreté était un objectif naturel, évident, des pouvoirs publics. Notamment dans les années 70, avec les premières lois sur le handicap, l'aide aux personnes âgées dont beaucoup connaissaient à l'époque une extrême pauvreté. Les choses se sont grippées en 2004. Depuis cette année-là, le taux de pauvreté ne baisse plus. Les gouvernements qui se sont succédés n'en font plus l'une de leurs très grandes priorités.



© DR

UNE STRATÉGIE NATIONALE INSUFFISANTE

Concernant la Stratégie actuelle, ce qui nous frappe, c'est le décalage entre les très belles et nobles ambitions affichées en 2018 lors de son lancement et les moyens mis en œuvre. Bien évidemment, dès lors qu'il existe de nouvelles mesures, nous nous en réjouissons. Et les contractualisations avec les départements qui peuvent permettre d'agir davantage, tout comme la création des commissaires régionaux, sont des avancées notables. Mais ce n'est pas à la hauteur des urgences.

AUGMENTER LES MINIMAS SOCIAUX

Pour mener une lutte de fond, systémique, contre la pauvreté, la réponse que nous martelons sans cesse, c'est l'augmentation des minima sociaux. Une demande qui reçoit systématiquement une fin de non-recevoir. Les mesures ponctuelles pour cause de Covid ont pourtant montré leur efficacité. Pourquoi, alors, ne pas en faire des mesures structurelles ? C'est là une question de philosophie politique. Dire que les gens n'ont qu'à aller chercher du travail pour sortir

de la pauvreté et cesser de se réfugier dans l'assistance, c'est populiste et c'est faux. Cela a été démontré par Esther Duflo [économiste franco-américaine, prix Nobel d'économie 2019, NDLR] : mieux on protège les personnes éloignées de l'emploi, plus on leur donne les moyens, l'énergie et les conditions pour s'y réinsérer. Nos associations le constatent tous les jours : l'immense majorité des gens qu'elles reçoivent rêvent de trouver du travail. Car on ne travaille pas uniquement pour gagner sa vie, mais aussi pour avoir une vie sociale, augmenter son sentiment de fierté, se sentir utile à la collectivité, quitter l'isolement...

Pendant la crise sanitaire, le gouvernement a beaucoup travaillé avec les associations qui ont été les principaux relais des aides qu'il avait mis en place car l'État avait besoin de nous pour bien comprendre les conséquences de cette crise sur nos publics. Nous avons été écoutés et entendus.

Pour autant, cela a-t-il profondément changé la nature de nos relations ? Malheureusement, non. En la matière, le monde d'aujourd'hui ressemble à celui d'hier".

www.alerte-exclusions.fr

à l'enfance... la stratégie est protéiforme et, reconnaît Éric Pélisson, "assez peu lisible pour le grand public". Elle vise avant tout à "boucher les trous dans la raquette", selon les termes employés par

le commissaire occitan. Car, bien que le système français soit parmi les plus protecteurs du monde, ces trous restent assez béants (voir l'encadré "Quelques chiffres, p. 31)."

Le Covid-19, terreau de la pauvreté

En raison de la crise sanitaire, les associations redoutaient l'arrivée d'un million de nouveaux pauvres. Les mesures exceptionnelles instaurées par le gouvernement ont permis d'éviter ce tsunami de misère. Pourtant, si le taux de pauvreté calculé par l'Insee est resté stable l'an passé, la réalité est plus complexe que ne le dit cette vérité statistique.

Le Covid-19 a-t-il augmenté le taux de pauvreté en France ? À lire la dernière estimation de l'Insee la réponse est non. L'institut note, en effet, que le taux de pauvreté (voir l'encadré *Quelques chiffres*, p. 31) est resté stable en 2020, les mesures d'accompagnement exceptionnelles prises par le gouvernement ayant joué leur rôle d'amortisseur.

LA REALITÉ EST SOMBRE

Cependant, une étude du Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Crédoc)⁽¹⁾ montre qu'une partie de la population ne sort pas indemne de ces deux ans de crise sanitaire. Ainsi, 31 % des personnes interrogées se sentent en situation de vulnérabilité (10 points de plus qu'en 2018). Et le quart des répondants attribue ce sentiment au contexte du Covid-19. Le Centre de recherche met en exergue ceux qu'il appelle "les nouveaux vulnérables". Une partie d'entre eux sont des actifs au salaire modeste, occupant des emplois précaires. 34 % d'entre eux sont en contrat à durée déterminée et 14 % sont au chômage. "Cette précarité concerne en majorité des

Franciliens (21 %) et des habitants de villes de plus de 100 000 habitants (34 %)", écrivent les auteurs.

Dans cette frange de la population, payer sa facture d'électricité est difficile pour 22 % et celle de l'abonnement téléphonique pose problème à 20 %. Ils sont aussi 18 % à affirmer peiner à honorer leur loyer et sont autant à avoir du mal à s'acquitter de leurs impôts. "Cette fragilisation a également des conséquences collectives, écrit le Crédoc. Elle génère des formes de radicalité, une méfiance dans les institutions et le gouvernement.

LE REVENU MONÉTAIRE NE FAIT PAS TOUT

Si Véronique Devise, présidente du Secours catholique, souligne également l'efficacité des mesures d'urgence prises par le gouvernement, elle rappelle surtout que son association reçoit "les personnes les plus pauvres, dont beaucoup passent sous les radars de l'Insee, notamment les étudiants et les ménages dits 'non ordinaires', sans abri et hébergés dans les structures collectives. L'Insee ne comptabilise, en outre, que les revenus déclarés, formels,

et ne voit pas, en face, les charges, en particulier d'énergie et d'alimentation, qui ont beaucoup augmenté"⁽²⁾.

Dans son rapport annuel publié le 18 novembre, l'association catholique estime que 30 % de ses familles bénéficiaires ont subi des pertes de revenus et 60 % vu leurs dépenses augmenter par rapport à l'année précédente. Et c'est l'aide alimentaire qui est la première demande exprimée par les ménages accompagnés par le Secours catholique. Pour y faire face, soutenue par l'État, l'association a distribué l'équivalent de 5 millions d'euros, principalement sous forme de chèques-service d'une valeur maximale de 50 euros. Une approche moins stigmatisante que la distribution de denrées puisqu'elle permet aux familles de choisir les produits chez les commerçants de leur choix. Mais, même avec cette aide, plus d'un quart des personnes suivies par l'association "ne mangent pas pendant une journée entière ou davantage, de manière régulière", écrivent les auteurs du rapport.

(1) Étude en ligne auprès d'un échantillon représentatif de 3 202 personnes, du 4 au 21 mai 2021

(2) *Le Monde* du 18 novembre 2021

LA JEUNESSE COMME PRIORITÉ

Enfin, selon tous les analystes de ce phénomène de nouvelle pauvreté, la question la plus sensible est celle de la jeunesse. La pandémie, comme les événements récents liés à la crise climatique, l'ont déstabilisée dans sa perception de l'avenir. Et cela, à un moment où les transformations économiques en cours fragilisent encore la création d'emplois. C'est ce qui explique que Pascal Brice, président de la Fédération des acteurs de la solidarité, en vienne à considérer que la première urgence est la création d'un revenu pour les jeunes. Car selon lui, la précarité dans ses nouvelles formes concerne tout particulièrement les jeunes, étudiants ou salariés. Cette prise de conscience trouve aujourd'hui une résonance particulière puisque selon un récent sondage de Harris Interactive, près d'un Français sur deux est favorable à ce type de revenu minimum pour tous les jeunes de 18 à 24 ans, quelle que soit leur origine sociale.

Sans surprise, les sympathisants des candidats aux élections présidentielles les plus à gauche sont pour, avec 76 % des supporters de Yannick Jadot, et 85 % de ceux de Jean-Luc Mélenchon. Ce qui n'est pas le cas à droite, où on considère que cette mesure peut démotiver les jeunes dans leur recherche d'emploi. Reste le cas de la République en Marche : les partisans d'Emmanuel Macron sont divisés, une moitié se déclarant favorable, l'autre non. Il n'est donc pas étonnant que le gouvernement actuel reste prudent en ce qui concerne un premier revenu d'engagement en faveur des jeunes. Promis



© iStock

QUELQUES CHIFFRES

■ Une personne est considérée comme pauvre si ses revenus sont inférieurs à 60 % du revenu médian (qui partage la population en deux groupes égaux). En 2021, ce revenu médian est établi à 1 771 € mensuels pour une personne seule, après impôts, allocations sociales comprises. Une personne seule est donc considérée comme pauvre si ses revenus sont inférieurs à 1 063 € par mois.

■ 9,3 millions : c'est le nombre de pauvres selon les dernières données de l'Insee. Cela représente un taux de pauvreté de 14,6 % de la population française ; un chiffre stable entre 2019 et 2020.

■ En 2020, les bénévoles du Secours catholique ont aidé 777 000 personnes, adultes et enfants. 22 % des ménages ne disposent d'aucunes ressources financières. Ce pourcentage n'était que de 14 % en 2010.

■ 1,95 million de foyers perçoivent le RSA (chiffre de juillet 2021).

■ La Fondation Abbé Pierre estime que le nombre de personnes sans domicile a doublé depuis 2012. Elle comptabilise 185 000 personnes vivant en centres d'hébergement, 100 000 dans des lieux d'accueil pour demandeurs d'asile et 16 000 dans les bidonvilles.

cet été pour 1 million d'entre eux, il n'en concernerait en fin de parcours que 500 000. Il faudra donc attendre le résultat des prochaines élections pour en savoir plus.

Et, ce qui est vrai pour la jeunesse, l'est aussi pour le reste des salariés pauvres. Car, au-delà de la réponse sous forme d'aides, la vraie question demeure bien celle de l'emploi, liée étroitement aux choix économiques du pays. Or, sur ce terrain-là, le chantier est considérable, pour parvenir à relocaliser les emplois de production, créer les nouveaux emplois liés à la transition écologique, s'attacher au maintien du commerce de proximité et des circuits courts et revaloriser les emplois de l'aide à domicile. ■

ENVIRONNEMENT

RECYCLAGE PÉDAGOGIQUE À BAYEUX

À seulement 29 ans, Nicolas Cahlik a fait de l'invasion du plastique et de sa nocivité sur la biodiversité un combat au quotidien. En fondant son entreprise, Aggloplast, en 2016 et en élaborant un processus de recyclage innovant, le Bayeusain souhaite peser face au désastre qui nous guette. Un projet qui a séduit les collectivités locales alentours, conjugué à une approche pédagogique auprès des plus jeunes. Mais surtout, alors que s'est tenue la COP 26 du 31 octobre au 12 novembre à Glasgow, le parcours de Nicolas nous rappelle que les solutions n'émanent pas nécessairement de nos gouvernants.

PAR KEVIN NECTOUX

J'ai toujours voulu apporter ma pierre à l'édifice. Nicolas Cahlik, jeune Bayeusain de 29 ans, a fait de son "rêve d'enfant" une réalité. "Je suis issu de cette génération sensible aux questions environnementales", nous raconte-t-il dans son atelier, un ancien dépôt de stockage, situé dans la zone de la Résistance à Bayeux. "J'étais constamment dans la recherche d'une solution, je voulais apporter ma contribution face au danger qui nous menace". Ce danger, c'est la destruction des grands équilibres de la planète due à notre développement sans mesure, comme le démontre l'usage actuel du plastique.

MIEUX CERNER LE PROBLÈME

C'est en parcourant les plages du Calvados que Nicolas a commencé à mesurer l'omniprésence des déchets plastiques. Il décide alors d'entreprendre des recherches sur l'ampleur du phénomène. Depuis les années 50, plus de 9 milliards de tonnes de plastique ont été produites à travers le globe. De ce total, 79 % des déchets plastiques ont fini dans des décharges, des canalisations, dans la nature ou dans nos mers et nos océans, tandis que seulement 9 % sont recyclés. En 2019, la production de plastique atteint 58 millions de tonnes, un chiffre en nette diminution (un recul de 6 % de la production entre 2018 et 2019), mais toujours



Nicolas Cahlik et Antony Berceau, maire de Balleroy-sur-Drôme, présentent l'une des plaques de plastique recyclé, futur revêtement des poubelles de la commune.

conséquent. Dans un rapport intitulé "Plastiques : le coût pour la société, l'environnement et l'économie", publié en septembre dernier, le Fonds Mondial pour la Nature (WWF) estime que la

production de plastique pourrait doubler d'ici à 2040, élevant ainsi le stock de plastique dans nos océans à 600 millions de tonnes. Face à ce désastre écologiste, Nicolas Cahlik imagine une machine capable de recycler à moindre coût et de manière très simplifiée du plastique. C'est ainsi qu'à la fin de l'année 2016, alors âgé de 23 ans, il lance son entreprise : Aggloplast.

VOULOIR RÉUSSIR

Devenu entrepreneur, le jeune Normand a cependant dû attendre 4 ans et demi avant d'obtenir le brevet de l'Institut National de la Propriété Intellectuelle (INPI) pour son procédé. Ce Graal lui permet alors de crédibiliser son initiative auprès de clients potentiels. Ce brevet trône fièrement sur une étagère dans un bureau fraîchement aménagé pour recevoir du public. La machine créée permet la thermocompression de toutes sortes de plastiques - même ceux qu'on dit "impossibles à réutiliser" - dont il fait des plaques d'1,20 mètre de côté et de 2 cm d'épaisseur pouvant servir à une multitude d'applications. À l'heure actuelle, Nicolas Cahlik, et son partenaire Aymeric Gancel, réalisent principalement des plaques destinées à l'ameublement et au mobilier urbain. À l'exemple de la boulangerie *Capucine*, située à côté de l'Hôtel du Lion d'Or dans le centre-ville de Bayeux, qui met à disposition de sa clientèle des tables en terrasse réalisées à partir des plaques Aggloplast. Plus récemment, l'entreprise a présenté un premier prototype de longboard sur *Instagram*, créé à partir de pots de fleur et de bouteilles de shampoing. Avec un aspect esthétique indéniable au design quasi-artistique, une forte résistance et une conception en conformité avec les normes environnementales, les réalisations d'Aggloplast ont tout pour séduire. À ce stade encore embryonnaire, l'entreprise produit en moyenne 4 plaques par jour, ce qui nécessite environ 200 kg de plastique que Nicolas Cahlik va récupérer auprès d'entreprises locales.

CAP SUR LA DIMENSION PÉDAGOGIQUE

Le plus innovant dans la démarche de Nicolas est son souci de sensibiliser les populations aux méfaits du plastique si on ne lui donne pas une utilisation durable. C'est pourquoi il cherche à

mobiliser également les communes aux alentours. C'est le cas notamment de Balleroy-sur-Drôme, situé à 15 km au sud-ouest de Bayeux, où le maire, Anthony Berceau, a sollicité Aggloplast pour réaliser le revêtement des futures poubelles de cette commune de 1 400 habitants. "Son projet correspondait à nos valeurs. On souhaite que la commune soit moteur sur l'environnement et le recyclage des déchets. En plus c'est un entrepreneur du coin". Séduit, le maire décide de donner un "coup de pouce au démarrage" de Nicolas. "C'est à nous, collectivités, de donner l'exemple, en soutenant les initiatives locales et en transmettant aux jeunes générations l'importance de préserver la nature".

En collaboration avec Aggloplast, la municipalité a eu l'idée d'associer les deux écoles de la commune en organisant une collecte au sein des établissements. Les enfants étaient invités à récupérer leurs déchets plastiques à la maison, puis de les déposer à l'école. C'est à partir de cette collecte que les plaques ont été fabriquées. Cette initiative s'est articulée avec le programme pédagogique de l'équipe enseignante qui a consacré des cours sur les processus de recyclage. Cependant, la pédagogie n'est pas réservée aux plus jeunes. Anthony Berceau cherche aussi à sensibiliser tous les habitants et visiteurs potentiels à partir des poubelles elles-mêmes. "On apposera un panneau pour expliquer d'où elles viennent et comment elles ont été fabriquées", précise-t-il. "Ces poubelles récolteront d'autre plastiques, qui alimenteront ainsi d'autre projets. C'est le début d'un circuit", déclare-t-il de manière enthousiaste. Le maire espère également convaincre les communes avoisinantes de faire preuve de la même audace dans leur projet d'urbanisme, même s'il a bien conscience du peu de marge de manœuvre budgétaire que possèdent les petites collectivités du coin.

Nicolas se ravit de cette collaboration avec la mairie de Balleroy-sur-Drôme. "Ce sont les premiers à m'avoir fait confiance. J'ai énormément apprécié cette proximité, le partage des valeurs, je les remercie pour tout ça". Le Bayeusain cherche désormais à changer les statuts de son entreprise pour bénéficier de subventions publiques afin de mieux développer son entreprise et sa démarche pédagogique. ■

LE JAS

AUTONOMIE
Le RSI passe au régime général

DÉCRYPTAGE
L'accueil familial selon CeteFamille

CADRE DES RÉSEAUX
ADMIR, Fndadep, Pacte civique, Rennes, Uniqapp

TRAVAIL SOCIAL COMMENT RALLUMER LA FLAMME ?

ACTUALITÉ
Le monde d'après se prépare maintenant

DOSSIER SPÉCIAL
Le monde d'après se prépare maintenant

CADRE DES RÉSEAUX
Necam, Fédération des centres sociaux, Fondapoppe, Mutualité française, Fehapp, Odas

Le Journal des Amis Solidaires 2020

LE JAS

LE MONDE D'APRÈS SE PRÉPARE MAINTENANT

ACTUALITÉ
Les aides à domicile, hérités et héritières oubliés. Face à la crise, l'innovation locale

DOSSIER SPÉCIAL
Le monde d'après se prépare maintenant

CADRE DES RÉSEAUX
Necam, Fédération des centres sociaux, Fondapoppe, Mutualité française, Fehapp, Odas

Le Journal des Amis Solidaires 2020

LE JAS

LE MONDE D'APRÈS SE PRÉPARE MAINTENANT

ACTUALITÉ BUREAUCRATIE
Quand une crise en cache d'autres

DOSSIER SPÉCIAL
Le monde d'après se prépare maintenant

CADRE DES RÉSEAUX
ADMIR, Fndadep, Pacte Civique, ADMR, Rennes, VVJ, Odas

FOCUS DÉFENSEUR DES DROITS
Le Droit a fait du chemin !

Le Journal des Amis Solidaires 2020

LE JAS

AUTONOMIE SORTONS DE L'ENLÈVEMENT

ACTUALITÉ
Sophie Clavel, Secrétaire d'Etat en charge des Personnes handicapées

L'INVITE DU MOIS
Pacte Civique, Fondapoppe, Odas, Mutualité Française

DOSSIER SPÉCIAL
CAP SUR L'HABITAT ACCOMPAGNE OBJECTIF 3^e BRANCHE

Le Journal des Amis Solidaires 2020

LE JAS

PAUVRETÉ PEUT-ON ÉVITER UN TSUNAMI ?

L'INVITE DU MOIS
VERONIQUE BAYET, Présidente du Secours catholique

CADRE DES RÉSEAUX
AMRF, FCSF, Fehapp, Rennes

DOSSIER
Les CCAS survivront-ils ?

DOSSIER SPÉCIAL
LAÏCITÉ J'écris ton nom

ACTUALITÉ
Le bon sens de retour

DOSSIER
Laïcité, l'urgence d'agir ?

ACTUALITÉ
Dossier unique, inédit !

PROJETS EN COURS
Le volontariat Les effets du confinement

Le Journal des Amis Solidaires 2020

LE JAS

LAÏCITÉ J'écris ton nom

ACTUALITÉ
Le bon sens de retour

DOSSIER
Laïcité, l'urgence d'agir ?

ACTUALITÉ
Dossier unique, inédit !

PROJETS EN COURS
Le volontariat Les effets du confinement

Le Journal des Amis Solidaires 2020

LE JAS

2020 2021 DOSSIER DÉCENTRALISATION SOCIALE LE GRAND SAUT

DOSSIER SPÉCIAL
Aux bons soins de la santé scolaire

CADRE DES RÉSEAUX
AMRF, Mutualité française, Fehapp, Odas

Le Journal des Amis Solidaires 2020

LE JAS

VIOLENCES CONJUGALES PLUS DE SIGNALEMENTS MAIS AUSSI PLUS DE RÉPONSES

CADRE DES RÉSEAUX
Necam, Pacte civique, Ligue de l'enseignement, AOMF

DÉCRYPTAGE
Médiation territoriale: la voie de la raison

INVITE DU MOIS
Axel Kahn

Le Journal des Amis Solidaires 2020

LE JAS

NUMÉRO SPÉCIAL LES ASSOCIATIONS TIRENT LA SONNETTE D'ALARME

INVITE DU MOIS
Roger Sorel, Professeur de Sciences humaines et sociales

DÉCRYPTAGE
Le secteur associatif, moteur d'innovations

ACTUALITÉ
"Nous sommes solidaires, les richesses matérielles ne peuvent pas être de la sorte. Il faut penser, pour que les richesses s'échangent, pourquoi il faut penser l'après de l'urgence"

ACTUALITÉ
Méthode de l'urgence

Le Journal des Amis Solidaires 2020

LE JAS

RURALITÉ UNE CHANCE POUR LA FRANCE

DÉCRYPTAGE
Vieillesse des personnes fragilisées: le partage des savoirs

L'INVITE DU MOIS
Jean Damiel, professeur d'économie, expert en économie sociale

Le Journal des Amis Solidaires 2020

LE JAS

CLIMAT PAS DE SOLUTION SANS REVOLUTION CULTURELLE

L'INVITE DU MOIS
Jacques Blouin, biologiste, écologue

DÉCRYPTAGE
Coopération et production de l'enfance

CADRE DES RÉSEAUX
ADMIR, FCSF, Fondapoppe, Ligue de l'enseignement, Pacte civique

Le Journal des Amis Solidaires 2020

LE JAS

DÉPARTEMENTS Le temps des épreuves

DÉCRYPTAGE
AHS - Changement de direction

CADRE DES RÉSEAUX
Fehapp, Rennes, Odas, FCSF

Le Journal des Amis Solidaires 2020

LE JAS

SPECIAL FRATERNITÉ

Le Journal des Amis Solidaires 2020

LE JAS

JEUNESSE FRACTURES À RÉPARER !

INVITE DU MOIS
Philippe Guarent, Maire de Sceaux

ENPAD
Bon sens et éthique passent de laide.

AIDES À L'AUTONOMIE
Une demande encore plus simple

Le Journal des Amis Solidaires 2020

LE JAS

ENPAD LE DOS AU MUR

ACTUALITÉ
Le Dos au Mur: comment ?

INVITE DU MOIS
Pierre Michelon

CADRE DES RÉSEAUX
Uniqapp, Rennes, ADMR

Le Journal des Amis Solidaires 2020

Retrouvez-nous chaque mois

www.lejas.com

DES RÉSEAUX



Nos valeurs

Avec l'extension considérable de la vulnérabilité économique, sociale et environnementale, les phénomènes de repli sur soi et de désagrégation de la société peuvent s'amplifier. Notre modèle de solidarité juridique qui doit donc s'adapter pour mieux répondre à toutes les situations doit aussi pouvoir compter sur la mobilisation de toutes les énergies individuelles et collectives. Il est donc de plus en plus important de promouvoir toutes les formes de solidarité et de sociabilité, et de renforcer le sentiment d'appartenance à une même collectivité, en mettant en avant les valeurs d'engagement, de responsabilité, de laïcité et de fraternité. C'est pourquoi les organisations membres du *Cahier des Réseaux* ont décidé d'unir leurs efforts pour mieux faire connaître leurs initiatives prises dans ce sens. Elles se donnent ainsi pour objectif de dépasser les cloisonnements des politiques de solidarité, pour démontrer la possibilité d'une approche globale des problématiques sociétales et environnementales.



ENQUÊTE ANNUELLE DE L'ODAS SUR LES DÉPENSES DES DÉPARTEMENTS : EN 2020, LA PANDEMIE DE COVID-19 OUVRE UN NOUVEAU CYCLE INQUIETANT

Depuis trente ans, l'Odas fournit annuellement l'état et l'analyse de l'évolution des dépenses départementales d'action sociale et médico-sociale, obtenus grâce au travail collectif mené par un échantillon représentatif de 43 départements. En 2020, la pandémie de Covid-19 et ses conséquences nombreuses sur la santé, les structures familiales, l'organisation professionnelle, l'économie, ont occasionné un bouleversement du secteur sanitaire, social et médico-social. Entre émergence de nouveaux besoins et mobilisation des acteurs institutionnels pour accomplir leurs missions malgré les immenses difficultés d'organisation, l'année a été exceptionnelle. Pour autant, il ne s'agit pas que d'une année "à part", et les effets pèseront très certainement sur plusieurs années. C'est pourquoi, l'Odas a titré son rapport "Un nouveau cycle inquiétant s'ouvre en 2020".

UNE DÉPENSE GLOBALE EN FORTE AUGMENTATION

Malgré le soutien massif de l'État à l'économie du pays, les départements ont été directement impactés par la crise sanitaire sur les besoins sociaux et médico-sociaux. En effet, en 2020, la dépense nette d'action sociale départementale a augmenté de 1,6 milliard d'euros par rapport à 2019 (soit +4,2%), passant de 38,6 à 40,2 milliards d'euros. La participation financière de l'État est restée, quant à elle, presque stable par rapport à 2019 (+1,4%). Par conséquent, la charge nette (c'est-à-dire ce que les départements financent en propre, une fois retranchées les dotations

de l'État) progresse de 1,5 milliards d'euros par rapport à 2019 pour atteindre 31,8 milliards d'euros (près de 5%). Cette augmentation de la charge nette est ainsi deux fois plus importante que l'année précédente.

INSERTION

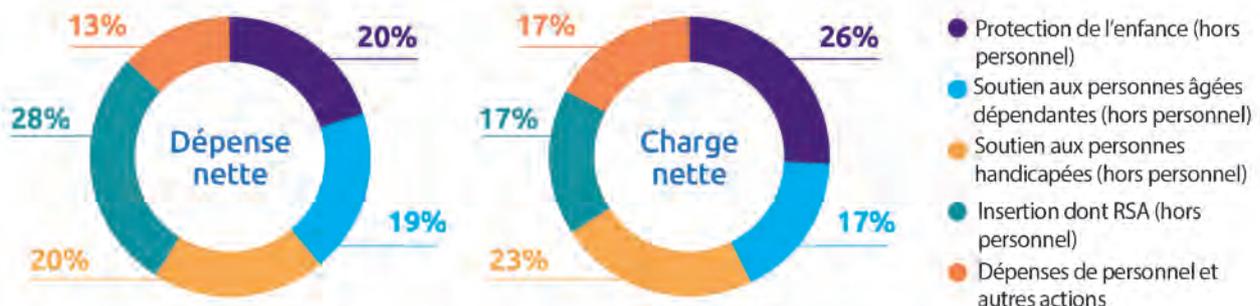
La dépense nette liée au RSA a augmenté en 2020 de 725 millions d'euros (+7%) par rapport à 2019. Elle atteint dorénavant plus de 11 milliards d'euros, dont la charge est répartie à égalité entre les départements et l'État. Toutefois, l'État n'ayant pas augmenté sa contribution financière, la charge nette pour les départements a augmenté de +15% (+725 millions d'euros en 2020). C'est

donc bien le RSA qui explique près de la moitié de la charge supplémentaire d'action sociale pour les départements en 2020.

PROTECTION DE L'ENFANCE

En 2020, la dépense nette d'aide sociale à l'enfance a augmenté de 3% par rapport à l'année précédente, pour atteindre 8,1 milliards d'euros. Cet accroissement est lié essentiellement aux frais de placement en établissements, qui atteignent près de 5 milliards d'euros (+4,5%). Le placement familial est quasi stable à 2,2 milliards d'euros¹. Les autres dépenses nettes n'augmentent pas non plus, à l'exception des aides financières, passées de 160 à 190 millions d'euros

Répartition par secteurs d'activité de la dépense et de la charge nettes d'action sociale départementale en 2020



Évolution de la dépense et de la charge nettes d'action sociale départementale de 2016 à 2020

France métropolitaine - Millions d'euros

| | 2016 | 2017 | 2018 | 2019 | 2020 | Évolution 2019-2020 |
|---|---------------|---------------|---------------|---------------|---------------|------------------------|
| Aide sociale à l'enfance, hors personnel* | 7 270 | 7 370 | 7 560 | 7 900 | 8 140 | 3% |
| Soutien aux personnes handicapées, hors personnel | 7 320 | 7 520 | 7 600 | 7 790 | 8 000 | 2,7% |
| Soutien aux personnes âgées, hors personnel | 6 890 | 7 055 | 7 145 | 7 200 | 7 460 | 3,6% |
| RMI-RSA, hors personnel | 10 170 | 10 270 | 10 370 | 10 425 | 11 150 | 7% |
| Autres dépenses d'intervention hors personnel | 1 650 | 1 630 | 1 620 | 1 600 | 1 640 | 2,5% |
| Personnel | 3 530 | 3 585 | 3 615 | 3 705 | 3 850 | 3,9% |
| Dépense nette d'action sociale | 36 830 | 37 430 | 37 910 | 38 620 | 40 240 | 4,2% |
| Concours allocations | 8 170 | 8 280 | 8 380 | 8 310 | 8 430 | 1,4% |
| Charge nette d'action sociale | 28 660 | 29 150 | 29 530 | 30 310 | 31 810 | 4,9% |

*A l'exception des salaires des Assistants familiaux de l'ASE, intégrés à la dépense d'ASE « hors personnel »

(+18,7%) après plusieurs années de baisse ou de stabilité. Il s'agit d'un accroissement des secours d'urgence et des aides alimentaires, que les départements ont mis en place depuis le début de la crise sanitaire.

PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La dépense nette d'action sociale départementale en direction des personnes en situation de handicap a augmenté de 2,7%. En ce qui concerne la dépense nette de PCH, elle a augmenté de 5,6%, alors que le nombre de bénéficiaires au 31 décembre 2020 n'a augmenté que de 3,1% (+9 000), pour avoisiner désormais les 300 000 personnes.

PERSONNES ÂGÉES DÉPENDANTES

La dépense nette d'action sociale départementale en faveur des personnes âgées dépendantes a augmenté entre 2019 et 2020 de 3,6%, soit +260 millions d'euros. Compte tenu de l'augmentation de l'apport de la CNSA pour l'allocation personnalisée d'autonomie (Apa), la charge nette n'a augmenté que de 2,8%, soit 140 millions d'euros.

PERSONNEL

Le coût du personnel départemental dédié à l'action sociale a augmenté de 3,9%. Cela s'explique notamment par l'octroi de primes et d'indemnités, ainsi que par les créations provisoires de postes liés à la pandémie (remplacements ou recours à des prestations extérieures).

CONCLUSION

Nous pouvons donc relever que la dépense et la charge d'action sociale ont fortement progressé en 2020, bien au-dessus de l'inflation. Or, cette évolution devrait perdurer et s'intensifier en 2022 et 2023, car les effets réels de la pandémie sur l'économie et leurs conséquences sociales ne seront visibles que dans les prochaines années². En effet, comme en 2020, on devrait voir s'accroître le nombre de bénéficiaires du RSA, mais aussi le nombre d'enfants à protéger, car nombre de familles et d'enfants ont été fortement perturbés par les contraintes nées de la crise sanitaire. À ces difficultés s'ajouteront celles de la prise en compte dans les budgets départementaux des déficits prévisibles des services et établissements sociaux et médico-sociaux. Le plus préoccupant

est que, face à cette forte augmentation des besoins, les départements risquent d'être moins bien outillés pour pouvoir y répondre. En effet, l'État ne sera certainement pas en mesure d'augmenter sa contribution financière au budget des collectivités locales, alors que les recettes autonomes des départements seront elles aussi nécessairement affectées par les effets de la crise sanitaire. On peut donc affirmer que s'ouvre un cycle très préoccupant pour l'avenir de l'action sociale départementale.

Retrouvez l'ensemble des résultats de l'enquête et des analyses ainsi que l'impact de la crise sanitaire sur chaque secteur d'activité sur <https://odas.net> ■

¹ Dans son enquête annuelle renouvelée depuis 2019, sur le personnel social et médico-social, la Drees note une baisse des nombres d'Asfjam salariées des départements : 37601 fin 2017, 37 078 fin 2018 et 36 410 fin 2019.

² Pour l'année 2021, il est probable que la situation paraisse plus favorable qu'en 2020, car les mesures gouvernementales de soutien à l'économie jouent encore leur rôle de bouclier.

LA MUTUALITÉ FRANÇAISE LANCE UNE CONFÉRENCE CITOYENNE SUR L'AIDE, L'ENTRAIDE ET LES SOLIDARITÉS

Le 8 octobre 2021, a débuté la Conférence citoyenne de la Mutualité Française sur l'entraide et les solidarités. Organisée sur trois week-ends en novembre et décembre, elle donne la parole à soixante-dix citoyens sur ces thèmes qui sont au cœur de l'identité mutualiste.



cœur de l'identité des mutuelles, depuis les premières sociétés de secours mutuel jusqu'à aujourd'hui. Nous avons la conviction qu'elles peuvent contribuer à donner un nouvel élan à ces liens sociaux de soutien et de secours”, explique Éric Chenut, président de la Mutualité Française.

ZOOM SUR LA MÉTHODE DE LA CONFÉRENCE CITOYENNE

Une question a été posée aux citoyens :
À quelles conditions l'aide et l'entraide peuvent-elles nous permettre de renforcer les solidarités et le lien social entre nous tous ? Quelles formes doivent prendre l'aide et l'entraide pour atteindre ces objectifs ?

Afin de nourrir les débats dans le cadre de l'élection présidentielle et lors de son prochain Congrès en septembre 2022, la Mutualité Française a initié une démarche d'ampleur de démocratie participative : la Conférence citoyenne sur l'aide, l'entraide et les solidarités. Elle a pour objectif de faire des propositions concrètes pour être plus solidaire au quotidien.

La crise sanitaire a souligné combien il est essentiel de prendre soin les uns des autres et de penser des sociétés qui prennent soin de nous. La solidarité ne se réduit pas aux grands systèmes nationaux d'assurances sociales et de redistribution qui, bien sûr, sont essentiels.

Les manifestations de solidarité et de fraternité s'inscrivent aussi dans le quotidien des liens locaux, des initiatives volontaires de soutien aux personnes en difficulté, des réseaux d'entraide mutuelle à l'échelle d'un voisinage, d'un quartier, d'une commune.

La Mutualité Française a souhaité approfondir la réflexion sur ces modes d'organisation, en donnant la parole à un panel de soixante-dix citoyens illustratifs de la diversité de la population française.

“Les questions de l'aide et de l'entraide ont toujours été au

3 SESSIONS DE TRAVAIL :

- 8, 9 et 10 octobre 2021
- 6 et 7 novembre 2021
- 4 et 5 décembre 2021

Tout au long des travaux, de nombreux intervenants indépendants viennent exposer et expliciter le contexte dans lequel s'inscrit la question, ou apporter des témoignages en tant qu'acteurs ou citoyens impliqués qui illustrent les réalités de l'aide, de l'entraide et de la solidarité sous toutes leurs formes. Ces différentes interventions sont de nature à donner aux citoyens une vision large de la thématique, la plus équilibrée possible, et d'appréhender ainsi l'ensemble des dimensions du sujet. ■



POUR SUIVRE LES TRAVAUX DE LA CONFÉRENCE, RENDEZ-VOUS :

- dans la rubrique dédiée à la Conférence citoyenne du site placedelasante.fr
- sur les réseaux sociaux de la Mutualité Française.



LA MOBILITÉ ET LES FLOTTES AUTOMOBILES AU SEIN DU RÉSEAU ADMR

Au cœur de l'économie sociale et solidaire depuis 1945, l'ADMR est le premier réseau national associatif de service à la personne. Les 94 000 salariés des 2700 associations ADMR, gérées et animées par 85 000 bénévoles, délivrent quotidiennement partout en France services et soins auprès de 720 000 clients. La Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) fait partie des démarches priorisées par le réseau ADMR dans le cadre de son plan stratégique pluriannuel. L'un des thèmes centraux de cette démarche RSE est la mobilité des intervenants à domicile, qui parcourent chaque année 300 millions de kilomètres pour se rendre auprès des personnes accompagnées. Les intervenants à domicile utilisent majoritairement leur véhicule personnel pour ces déplacements mais un nombre croissant de fédérations départementales ADMR mettent en place des flottes de véhicules de service. La mise à disposition de ces véhicules permet à la fois d'améliorer la qualité de vie au travail des aides à domicile, de mieux prévenir les risques professionnels rou-



Véhicules électriques sans permis - ADMR 54



Camion frigorifique électrique pour le portage de repas - ADMR 88

tiers et de limiter l'impact environnemental des déplacements. L'utilisation d'un modèle mis à disposition par l'association, de conception récente et entretenu régulièrement, permet en effet de limiter la consommation de carburant et les émissions polluantes du véhicule, réduisant ainsi l'empreinte carbone des déplacements professionnels des intervenants à domicile.

Dans certains cas, la mise en place de ces flottes s'est accompagnée d'une réflexion sur la sectorisation des interventions, c'est-à-dire la répartition géographique des lieux d'intervention autour du domicile du professionnel, qui est souvent le point de départ et d'arrivée d'une journée de travail. Cette sectorisation permet de limiter les kilomètres parcourus et le carburant consommé par chaque professionnel ainsi que les temps de trajet. Certaines fédérations ont également investi dans des dispositifs de mobilité douce, tels que des véhicules motorisés électriques ou des vélos électriques, afin d'équiper les salariés intervenants dans des zones urbaines ou péri-urbaines,

où il y a moins de kilomètres à parcourir entre deux interventions. Dans certains cas, des véhicules "sans permis" ont été retenus, offrant ainsi de nouvelles perspectives à des personnes qui n'en disposaient pas.

Le réseau ADMR a par ailleurs conclu plusieurs partenariats autour de la mobilité pour faciliter l'accès à l'acquisition, l'entretien et la réparation des véhicules personnels des salariés qui continuent de les utiliser pour raisons professionnelles. Ces programmes solidaires permettent aux salariés éligibles d'accéder à des remises ou à des conditions financières avantageuses leur per-



Véhicules de service - ADMR 56

mettant d'engager les dépenses nécessaires pour leur véhicule, souvent conséquentes pour les foyers aux ressources limitées.

Engagée aux côtés de ses salariés, l'ADMR continue d'innover et d'expérimenter de nouveaux dispositifs en faveur de leur mobilité. Consciente des enjeux environnementaux et du rôle qu'elle peut jouer au sein des territoires où elle est ancrée depuis sa création, l'ADMR soutient les initiatives et les partenariats en faveur de la préservation des ressources et de la protection du climat. ■

VIVRE LES UNS AVEC LES AUTRES

Situés en plein cœur d'Albi, dans le Tarn, les établissements gérés par l'association *La Maison de l'amitié* ne ferment jamais leurs portes. Une philosophie d'ouverture, source de bien-être pour les résidents et les personnels...

Par Antoine Janbon, extrait de *Lien Social*, le magazine de l'Uniopss.

Six septembre. 14 h 30. Le soleil frappe fort sur le centre-ville d'Albi dans le Tarn. La chaleur un peu étouffante n'effraie pourtant pas le petit groupe de résidents de *La Maison de l'amitié*, bien décidé à ne pas annuler cette sortie prévue de longue date. Après s'être abondamment désaltérés et armés de chapeaux, ces derniers quittent lentement l'enceinte de l'établissement, accompagnés de deux animatrices et d'une petite chèvre, véritable mascotte de l'Ehpad depuis plusieurs années. Celle-ci rencontre d'ailleurs un grand succès, les passants s'arrêtant pour la caresser et échanger avec les promeneurs. Depuis sa création, en 1972, *La Maison de l'amitié* a fait de l'inclusion dans la Cité une véritable marque de fabrique. "Notre association est née de la volonté de quelques bénévoles d'organiser des activités communes dans une perspective d'échanges et avec la ferme conviction que chacun, âgé ou pas, avait quelque chose à apporter. Cette perspective ne nous a jamais quittés", explique Claire Diaz, la directrice de l'association. Aujourd'hui gestionnaire d'une résidence autonomie, d'un accueil de jour et d'un Ehpad, l'association entretient cette tradition d'ouverture. Située en plein cœur du centre-ville, l'enceinte qui abrite les trois établissements est classée monument historique et reste en permanence accessible aux touristes, mais aussi aux innombrables acteurs qui viennent y suivre diverses activités tels des confé-



© Uniopss / Maison de l'amitié

rences, des cours d'astronomie, ou bien encore pour les plus jeunes, des sessions de soutien scolaire tous les mercredis de l'année. Fermé provisoirement à cause de la pandémie, un bistrot accueille les visiteurs qui peuvent y croiser les résidents venus eux aussi déguster une bière. "Nous avons voulu faire de ce lieu un espace de rencontres dans lequel chacun peut s'enrichir, que ce soient les visiteurs ou les résidents, très heureux de profiter de tout ce va-et-vient. La plupart des gens qui viennent chez

nous ne savent même pas qu'ils sont dans un Ehpad", raconte la directrice.

UN SEUL PRINCIPE : LA LIBERTÉ

Mais cette ouverture ne concerne pas uniquement ceux qui entrent, elle vise également chaque résident, libre de vaquer à ses occupations et notamment de sortir quand bon lui semble. "Inspirés par la philosophie de *l'humanité*, nous avons posé un certain nombre de postulats qui sont présentés aux familles. Nous leur expliquons, par



© Uniposs / Maison de l'amitié

exemple, qu'en aucun cas, nous ne pratiquons la contention et que nous n'empêchons jamais une personne de sortir tout en étant accompagnée si elle en a besoin. Ce sont des critères incontournables avec lesquels les proches doivent être d'accord pour que leur parent soit accueilli chez nous". Cette approche irrigue également tout l'accompagnement au sein des établissements de *La Maison de l'amitié* qui mise sur la qualité : "Nous n'accueillons que 33 résidents. Le but n'est pas de faire du nombre, mais bien de proposer un accompagnement le plus personnalisé possible et le plus en cohérence avec l'histoire et le parcours des personnes que nous accueillons". De la même manière, un nombre incalculable d'activités leur sont proposées, allant des ateliers mémoire ou éveil des sens, aux sorties collectives dans la ville, la nature ou encore à la piscine. "Toutes ces activités font partie de l'ADN de notre association et évoluent au gré des envies des résidents que nous préférons considérer comme des habitants. Ce n'est parce que l'on entre en Ehpad, que la



© Uniposs / Maison de l'amitié

vie ne doit pas continuer. Être à l'écoute de leurs souhaits et de leurs aspirations, c'est notre mission première", explique Nathalie Gleizes, cheffe du pôle multi-activités.

AU PLUS PRÈS DES ENVIES

Mais quel est l'impact de cette démarche d'ouverture citoyenne que mène *La Maison de l'amitié* depuis de si longues années ? Du côté des résidents tout d'abord : le bien-être et l'apaisement

sont de mise. "Ils se sentent écoutés, acteurs de leur accompagnement et n'ont pas le sentiment de vivre une rupture avec leur vie d'avant. Les activités leur permettent de préserver plus longtemps leur autonomie en étant très souvent stimulés et surtout ils ne sont jamais isolés. Il est inenvisageable de laisser quelqu'un seul dans sa chambre", note Magali Fieffe, cheffe de service de l'Ehpad et de la résidence autonomie. Du côté des personnels, cet accompagnement, au plus près des envies des personnes accompagnées, nécessite de se remettre souvent en question, mais il constitue également une source inépuisable d'enrichissement. "Nous ne sommes jamais dans la routine et les protocoles préétablis, notre démarche implique d'inventer et d'expérimenter au quotidien. C'est un peu sportif, mais surtout passionnant". Depuis plus de 20 ans, le turn-over des personnels, mal récurrent des Ehpad partout en France, est inexistant au sein des établissements de *La Maison de l'amitié* un constat qui résume à lui seul tous les discours du monde... ■

LE JAS

LE JOURNAL DES ACTEURS SOCIAUX

www.lejas.com



CHAQUE MOIS, LE JOURNAL DES ACTEURS SOCIAUX S'ATTACHE À :

- **promouvoir** une vision de l'action sociale fondée sur des valeurs d'empathie et de responsabilité, en s'appuyant sur une présentation sans concession de l'actualité et de l'évolution des problématiques sociales ;
- **diffuser** des analyses sous forme de dossiers, d'enquêtes ou d'expériences pour améliorer les connaissances stratégiques et opérationnelles sur l'ensemble des champs du secteur social ;
- **valoriser** tout ce qui peut, d'une manière ou d'une autre, contribuer au décloisonnement des cultures et des pratiques afin de promouvoir le passage d'une action sociale réparatrice au développement social ;
- **proposer** une réflexion responsable et critique sur le sens et l'économie de l'action sociale et sociétale...

Pour suivre l'actualité avec un regard sans concession, abonnez-vous au Jas !

■ **Oui, je m'abonne pour 1 an au Journal des Acteurs Sociaux au tarif de 75 euros TTC**

Je règle par : Chèque ci-joint à l'ordre du *Journal des Acteurs Sociaux* Virement bancaire à réception de facture

ADRESSE DE LIVRAISON

Nom/Prénom :

Adresse :

Code postal : [][][][][] Ville :

Email :

Téléphone :

ADRESSE DE FACTURATION

Nom/Prénom :

Adresse :

Code postal : [][][][][] Ville :

Email :

Téléphone :

Allegez vos charges...



Mediassoc est la centrale associative qui permet aux associations du secteur social, socio-éducatif et médico-social d'optimiser leur budget sur des postes incontournables au travers de partenariats négociés avec des acteurs majeurs dans leur domaine d'activité.

Mediassoc donne ainsi à chaque association, quelle que soit sa taille, l'opportunité de bénéficier d'avantages «grands comptes».

L'offre **Mediassoc** couvre des domaines importants tels que l'achat ou la location longue durée de véhicules avec **Renault**, les fournitures de bureau, le mobilier et l'aménagement de vos locaux avec **Bruneau**, la téléphonie et internet avec **SFR Business**.



... pas vos moyens !

MediAssoc

LA CENTRALE ASSOCIATIVE

100% ASSOCIATIF & SOCIAL
SANS MINIMUM D'ACHAT
SANS INTERMEDIAIRE
SANS COTISATION

13 boulevard St Michel - Paris Ve

01 45 86 46 14

<https://www.mediassoc.fr>



**NOUS
SOMMES
AVEC CEUX
QUI APPORTENT
DES PETITS
RIENS ET QUI
CHANGENT
TOUT.**

**LA VALEUR D'UNE SOCIÉTÉ
SE MESURE À SON HUMANITÉ.**

Prendre soin des autres contribue à rendre notre monde meilleur.

C'est pourquoi, avec le programme GMF en Actes, nous encourageons et valorisons les initiatives des agents du service public qui conçoivent des projets novateurs et s'impliquent dans leur réalisation.

Découvrez le programme GMF en Actes sur gmf.fr



**1^{er} ASSUREUR DES AGENTS
DU SERVICE PUBLIC**

ASSURÉMENT HUMAIN

GMF 1^{er} assureur des Agents du Service Public selon une étude Kantar TNS SoFia de mars 2021.

LA GARANTIE MUTUELLE DES FONCTIONNAIRES et employés de l'État et des services publics et assimilés - Société d'assurance mutuelle - Entreprise régie par le Code des assurances - 775 691 140 R.C.S. Nanterre - APE 6512Z - Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret Cedex.

GMF ASSURANCES - Société anonyme au capital de 181 385 440 euros entièrement versé - Entreprise régie par le Code des assurances - R.C.S. Nanterre 398 972 901 APE 6512Z. Siège social : 148 rue Anatole France - 92300 Levallois-Perret. / LA SAUVEGARDE (R.C.S. Nanterre 612 007 674).